

TUN

Le Trait d'Union Nivolésien

Bulletin
Municipal
d'Information
N°142
2^e Trimestre
2022



Photo : Cedric Cappelli



Blocs notes

en sortie de confinement

Horaires de la Poste

lundi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

le mardi de 14h15 à 17h

levée du courrier : 8h30, sauf samedi

Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUYS	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42, impasse des Acacias tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada
Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Ripet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Simone Fernandes

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

Opticien :

Jérôme BONNAUD Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolézien - Journal créé en mars 1987 - N° 142

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1550 exemplaires

Sommaire

Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Informations municipales	P. 10 à 13
Mémoire de Quartier	P. 14 à 15
Du côté du CME	P. 15
La vie locale	P. 16 à 18
La vie culturelle.....	P. 19 à 25
Cadre de vie et environnement.....	P. 26
La vie sportive	P. 27 à 30
Du côté des enfants	P. 31 à 32

Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket



Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : app.panneaupocket.com

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.



Depuis un téléphone ou une tablette



Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.



Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur Rendez-vous
Lundi et mercredi de 10h à 12h

Le Mot du Maire

Monsieur le Maire, lors de la campagne pour les élections présidentielles de nombreux débats ont fracturé notre pays. Comment voyez-vous l'évolution de notre commune dans ce contexte ? Une nouvelle séquence politique s'ouvre avec l'élection d'Emmanuel Macron pour un second mandat de cinq ans.

A Nivolas-Vermelle, vous avez été 1449 à voter, soit un taux de participation de plus de 80 %, ce qui représente presque 6 points de plus que la moyenne nationale.

Je me félicite de votre implication dans la vie politique du pays car elle témoigne de la vigueur de notre démocratie. Par votre engagement, vous prenez pleinement votre place pour faire vivre nos institutions. C'est une chance que nous avons et qu'il convient de considérer à sa juste mesure. Cependant, les résultats du suffrage font apparaître l'expression d'une forme de grogne, de craintes et d'inquiétudes au vu de la situation de la Nation et qu'il est plus qu'urgent de renouer avec la confiance et de ramener la sérénité dans notre pays.

Ces dernières années nous assistons à l'éclosion de nombreux logements sur Nivolas-Vermelle qui génère un nouvel apport de population. Quels projets avez-vous pour accompagner cette évolution ?

La municipalité a d'ores et déjà anticipé cet apport de population. Ainsi nous avons créé deux classes supplémentaires, une pour l'école maternelle et une pour le primaire et ce grâce aux aides du département et de l'état. Nous avons également mis en place l'ouverture des centres de loisirs sur les petites vacances.

L'amélioration de la sécurité dans la traversée du village est également une nécessité c'est pourquoi un « tourne à gauche » a été construit au droit du nouveau lotissement des Marais. Les travaux ont été réalisés ce printemps. Après quelques mois de fonctionnement, nous tirerons le bilan de cet aménagement, et pourrons en concertation avec les habitants et les riverains, envisager s'il est opportun de prévoir de nouvelles tranches de travaux. Je pense notamment à la sécurisation de la route de Sérezin qui fait d'ailleurs l'objet d'une étude de plan de circulation.

Les vacances approchent, les logements vont être désertés. Est-ce que les nivolaisiens pourront partir confiants en vacances ?

La gendarmerie a mis en place depuis quelques temps le dispositif « tranquillité vacances » pour

bénéficier de la surveillance de votre domicile en votre absence. N'hésitez pas à remplir le formulaire d'inscription sur internet et ainsi de profiter de ce service.



La situation géopolitique mondiale et son impact sur le coût de l'énergie, comme le réchauffement climatique, interroge et a un fort impact sur la consommation d'énergie de la commune. Quelles mesures allez-vous prendre ?

Nous bénéficions de l'appui d'un conseiller en énergie partagé de la CAPI. Il nous a permis d'établir un bilan énergétique de nos bâtiments communaux. Ainsi des pistes d'actions ont été actées pour une mise en œuvre la plus rapide possible en fonction de nos finances, bien sûr. Cependant, le meilleur moyen de maîtriser la facture énergétique est de moins consommer : la sobriété est donc le premier réflexe à avoir, avec des enveloppes de bâtiment performantes, des régulations de chauffage maîtrisées et des usages raisonnables.

Pourquoi avoir mis à l'ordre du jour d'un conseil municipal le débat, nivolaisien(ne)-nivolésien(ne) ?

Les deux orthographe apparaissent dans les différents documents et il m'a semblé judicieux de n'en conserver qu'une. Il faut donc débattre du sujet et cela se fera en conseil municipal.

L'été arrive, avec les vacances. Que proposez-vous à vos administrés ?

Grâce à l'action de la Commission Culture, nous avons un village particulièrement dynamique. De nombreuses manifestations vous seront proposées comme la biennale du cirque, le 4ème festival «jeunes en scène3» et la fête de l'été. Au mois de juillet les enfants pourront profiter des nombreuses activités proposées dans le cadre du centre de loisirs. Je vous donne rendez-vous au forum des associations le 3 septembre. Vous pourrez retrouver toutes les dates des différentes manifestations dans ce TUN.

Vous avez sûrement remarqué le changement de format de ce « Mot du Maire »

J'ai, en effet, désiré une formule plus interactive qui correspond aux nombreuses questions que vous pouvez me poser au fil de nos rencontres et qui me permet d'y répondre.

Je vous souhaite un très bel été.

Christian Beton, le maire

Le Mot du CME

Les élus de la Commission Jeunesse tiennent à féliciter les jeunes élus du CME qui prennent très à cœur leur mission et s'engagent de manière forte, lors des réunions du CME comme lors des manifestations auxquelles ils participent. Par exemple, ils ont été présents lors des cérémonies du 19 mars et du 8 mai. Pendant la cérémonie du 8 mai, ils ont entonné La Marseillaise et le chant des partisans avec la chorale En plein chœur de Nivolas-Vermelle. Cela a été l'occasion lors du CME de préparation de les faire réfléchir aux valeurs de la démocratie, d'autant plus essentielles dans cette actualité troublée par le conflit en Ukraine. Ils ont aussi préparé le quizz intergénérationnel sur le thème des Jeux Olympiques, qu'ils animeront lors de la fête d'été, le samedi 2 juillet, où ils vous attendent nombreux pour le quizz-apéro prévu à 18h30.

Emy, Ninon, Arthur, Charlotte, Ilyès, Emmy, Marcel, Faustine, Yasemin, Eloïse, Tahys, bravo pour votre implication et votre engagement citoyen !

L'Editorial

Pendant la pandémie, à Nivolas-Vermelle comme au plan national, nous avons fait appel à de nombreux bénévoles pour soutenir les personnes isolées ou réaliser des masques en tissu quand il n'y en avait pas à la vente.

Avec la guerre en Ukraine, l'intervention de bénévoles est à nouveau nécessaire... Le repas des Aînés de la commune comme la distribution des colis de Noël ne peuvent être organisés que parce que des bénévoles s'investissent. Le large tissu associatif de notre commune, 44 associations repose aussi sur le bénévolat. La bibliothèque municipale ne pourrait pas offrir à nos habitants et aux habitants du Val d'Agny la qualité de service que nous connaissons sans l'équipe de 11 bénévoles, pilotée par la bibliothécaire.

Mais qui sont ces bénévoles ? Pourquoi donnent-ils généreusement de leur temps ? Où en est le bénévolat en France aujourd'hui ?

Définition du bénévolat : il s'agit d'une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce au sein d'une institution en général à but non lucratif.

Dans le bénévolat, de nombreuses études distinguent le bénévolat ponctuel du bénévolat correspondant à un engagement à long terme. Très souvent le bénévolat ponctuel est lié à un événement de l'actualité, l'engagement est motivé par des sentiments de générosité et de solidarité... dans le bénévolat à travers une association, l'engagement est plus impliquant et repose sur des valeurs humanistes.

Dans le bénévolat, toutes les générations sont concernées. 1 français sur 4 est engagé. Le bénévole est une personne qui donne de son temps. On le devient souvent à la retraite, à l'occasion d'une cessation d'activité professionnelle (pour élever ses enfants, le chômage...). Des étudiants souhaitent aussi mettre leur énergie au service des autres.

Pourquoi devient-on bénévole ? Pour se sentir utile, pour donner du sens à sa vie, pour mettre en pratique des valeurs de générosité, de solidarité, pour être un acteur dans la société, pour appartenir à une communauté, développer une vie sociale, faire de belles rencontres.

Quels bénéfices pour les bénévoles ? Plusieurs études montrent que les bénévoles se portent mieux et ont une meilleure qualité de vie. Quand on est bénévole, on donne souvent beaucoup mais on reçoit aussi.

En janvier 2022, s'est tenue la 5ème édition de l'étude de France Bénévolat réalisée par l'IFOP. Il s'agissait de faire le point sur le bénévolat en France. Que constate-t-on ? Une nette diminution du bénévolat depuis 2016. Le taux d'engagement dans la population est passé de 24% en 2019 à 20% en 2020. C'est le secteur associatif du « social-caritatif » qui est le moins impacté par cette baisse.

La crise du COVID si elle a suscité des engagements ponctuels a aussi impacté les engagements associatifs au long cours, notamment chez les plus âgés.

Par cet éditorial je souhaite donner de la lumière sur ces personnes bien souvent dans l'ombre qui contribuent par leur action au fonctionnement démocratique de nos sociétés. Merci à tous les bénévoles de notre commune et un grand bravo !

Je leur souhaite un bel été ainsi qu'à tous les nivolaisiens !

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 11 avril 2022

Approbation du compte de gestion 2021 du trésorier :

Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. (Le compte de gestion du trésorier est adopté à l'unanimité)

Vote du Compte administratif 2021 :

La section de fonctionnement est arrêtée à 1 909 194,52€ de recettes pour 1 578 153,56€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 331 040,90€ auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs de 208 420,81€, soit un excédent global de fonctionnement de 539 461,77€

La section d'investissement est arrêtée à 674 850,58€ de recettes pour 517 964,64€ de dépenses, soit excédent de l'exercice 156 885,94€, auquel il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs 206 404,71€ soit un excédent global d'investissement de 363 290,65€. Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 902 752,42€. Il faut également prendre en compte 339 751,16€ de restes à réaliser. (En l'absence de M. le Maire, le Compte Administratif 2021 est adopté à l'unanimité).

Affectation du résultat 2021 au budget prévisionnel 2022 :

Proposition de répartir l'excédent de 902 752,42€ en deux parties : 703 041,81€ en investissement pour couvrir les restes à réaliser (339 751,16€) et 363 290,65€ d'excédent d'investissement reporté ; 199 710,35€ en fonctionnement (excédent de fonctionnement). (Unanimité)

Vote des taux d'imposition :

il est proposé de reconduire le taux de 2021 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, soit 32,17%. Reconduction aussi proposée pour le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) voté par la commune en 2021 (51,22%). (Unanimité).

Vote du Budget prévisionnel 2022 :

- **La section de fonctionnement** est arrêtée à 2 085 387,47 € en dépenses et en recettes. Elle inscrit un prélèvement de 252 520,47 € pour alimenter la section d'investissement.
- **La section d'investissement** est arrêtée à 1 787 094,72 € auxquels s'ajoutent 339 751,16 € de reste à réaliser, soit 2 126 845,88€ en dépenses et en recettes. Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité.

Subventions associations : (Adoptées à l'unanimité)

Associations locales	Subvention 2021	Subvention 2022
ACCA	150	150
ALEP ART ET CULTURE	500	520
ALEP PLEIN AIR	490	570
ALEP Matériel (au titre de cotisation)	50	50
ALEP YOGA	100	100
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	760	760
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	300	300
ASSOCIATION PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE	500	500
BASKET CLUB	2305	2430
GROUPE DES RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS	150	100
COOPERATIVE SCOLAIRE	75	75
CLUB SPORTIF NIVOLESIEN	2700	2520
DON DU SANG	150	150
ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS	2305	2190
FNACA	150	150
GYM ADULTES NIVOLAS	150	180
HATHA YOGA ENERGIE	100	100
JARDINS DES RAVINAUX	150	150
JUDO	1160	1632
NIVOLAS-CYCLO	100	130
NOIR D'ARGENT	130	0
PETANQUE CLUB (Loisirs)	130	100
PETANQUE 38	210	150
CHORALE EN PLEIN CHOEUR	130	160
SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU	1000	1000
SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE	2300	2300
TENNIS CLUB	805	870
PLAY IT RADIO	0	200
Total :	17 050	17 537

Autres associations ou organismes	Subvention 2021	Subvention 2022
ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DELPHINE NEYRET	150	150
AFSI	250	250
BIBLIOTHEQUE CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT	100	100
CENTRE REGIONAL LEON BERARD (Aide aux familles)	288	288
CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE (EFMA)		192
DDEN	30	30
LES RESTOS DU COEUR	350	350
SEVE (Service d'accompagnement véhiculé)	500	500
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (section de Bourgoin-Jallieu)	150	150
SOLEIL DE CLOWN	100	100
UDAI	46	46
MFR MOZAS		144
MFR ST ANDRE LE GAZ		144
TOTAL	1 964	2 444

A l'attention des tous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Subvention au CCAS : Proposition d'une subvention de 13 000 € au CCAS. (Unanimité)

Subventions exceptionnelles : Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'association Amineland (participation à l'achat d'un vélo assistance électrique pour un jeune handicapé), 200 € à l'APEV pour les manifestations liées au cinquantenaire de l'association, 180 € au CSN pour le déficit lié au repas du Téléthon. (Unanimité)

Délibération tarifs : centre de loisirs proposition d'appliquer une hausse de 3% à compter de juillet 2022 : 19 pour – 1 abstention

QUOTIENT	Prix par jour 2021	Prix par jour 2022	Soit Semaine complète
De 0 à 290 €	4.90	5.05	25.25
De 291 à 580€	7.40	7.65	38.25
De 581 à 742 €	10.10	10.40	52
De 743 à 952 €	12.70	13.10	65.5
953 à 1232 €	15.40	15.90	79.5
1233 à 1353€	18.40	18.95	94.75
Sup ou égal à 1354 €	19.70	20.30	101.50

Ces tarifs tiennent compte de la participation communale de 4 € déjà déduite

TARIFS POUR LES HORS COMMUNE :

QUOTIENT	Prix par jour 2021	Prix par jour 2022	Soit Semaine complète
Inferieur à 1000	20.75	21.40	107
Supérieur à 1000	21.25	21.90	

Désignation d'un représentant Commission Intercommunale d'Accessibilité : Lors de sa réunion du 10 février 2022 et conformément à la loi, le conseil communautaire de la CAPI a approuvé, la composition de la commission intercommunale d'accessibilité ; Il a fixé à 14 le nombre d'associations et organismes représentatifs des personnes handicapées et âgées, d'acteurs économiques et autres usagers de la ville. Le conseil a également proposé que chaque commune puisse participer aux travaux de la commission. Il convient désormais à chaque commune de procéder à ces désignations. Désignation, à l'unanimité de Paul Bonnaire en titulaire et Maria Vuong en suppléante.

Renégociation des contrats d'assurance : convention avec l'entreprise RISKOMNIUM : En 2018, nous avons renégocié nos contrats d'assurance avec l'assistance du cabinet DELTA CONSULTANT. Celui-ci a été racheté par l'entreprise RISKOMNIUM, qui, les contrats arrivant à échéance, nous propose son assistance pour la somme de 2400 € ttc. Proposition d'accepter cette collaboration. (Unanimité)

Entreprise retenue seuil de la scierie : Les travaux de dérasement du seuil de la scierie ont fait l'objet d'une convention avec l'EPAGE de la Bourbre afin que les travaux soient réalisés en même temps que les travaux portés par l'EPAGE dans le cadre du PAPI (Plan d'Aménagement et de Protection contre les Inondations). Les offres ont été analysées par la commission d'appel d'offre de l'EPAGE, à laquelle la commune a été associée. Après négociation prévue au cahier des charges de la consultation le lot 7 – Restauration écologique de l'Agny au droit du seuil de la scierie – a été attribué à l'entreprise Pélissard pour un montant de 88 993,24 € HT. (Unanimité)

PAEN : Le code de l'urbanisme donne aux Départements la possibilité d'exercer une compétence de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (dite « PAEN »). Cette compétence permet de créer un périmètre de protection et un programme d'actions destinés à protéger durablement et à valoriser ces espaces agricoles, naturels et forestiers, ainsi que les activités qui y prennent place.

Le périmètre PAEN est instauré par le Département, avec l'accord de la Commune (au titre de sa compétence en matière de plan local d'urbanisme), avis de la Chambre d'agriculture et de l'établissement chargé du schéma de cohérence territoriale (SCoT), et après enquête publique.

Un travail de co-construction d'un projet PAEN par l'intermédiaire de la CAPI. Proposition au conseil de se prononcer favorablement au lancement d'une réflexion sur le territoire de notre Commune (Unanimité)

Déclarations préalables :

- Graziella Hoarau : parcelle AB 953, en zone Ub au PLU, pour extension d'une maison existante, 176 allée Rose Valland

- Frédéric Presle : parcelle AD405, en zone Ub au Plu, pour construction d'une piscine de 34,40m² 212, Allée de Montcizet.
- Hervé Vernay : parcelle AE 475, en zone Ua au PLU, pour ravalement de façades et mise en place de volets roulants, 2670, RD 1085.
- SEMCO SARL : parcelle AC 450, en zone Ui au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour installation extérieure de 4 groupes d'aspiration 670, rue du Vernay.
- Joaquim Cruto : parcelle AC 228, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour construction d'un mur de clôture pour un terrain 121 rue des Châtaigniers.
- Eric Pellet : parcelle C 83, en zone N au PLU, pour construction d'une piscine de 4x3m 153, chemin de la Vignole.
- Belgacem Borghoul : parcelle AB 951, en zone Ub au PLU, pour construction d'un mur de clôture, 144, allée rose Valland.
- Jean-Paul Rukundo : parcelle AB 444, en zone Ub au PLU, pour modification du portail avec pose d'un portillon, modification de la haie, création d'un mur de 0,50m surmonté d'un grillage, 33, impasse des Bleuets.
- Olivier Bordelet : parcelle AB 824, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'un muret de 0,60m surmonté d'un brise vue de 1,20m, 124, Impasse des Thuyas.
- EDF ENR SASU : parcelle AE 768, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour installation d'un générateur photovoltaïque en toiture, 28, Impasse du Tilleul.

Permis d'aménager :

- GF Immo SASU : parcelle AH 126, en zone Uc au PLU, blanc, bleu Bg1 et rouge RC au PPR, pour création d'un lotissement de 3 lots, 3711 RD 1085.

Permis de construire :

- Antoine Borges : AB 787, en zone Ub au PLU, Permis modificatif pour installation de panneaux solaires sur terrasse, Impasse des Thuyas.
- Thierry Debiez : parcelle B 62, en zone A au PLU, blanc et bleu Bv au PPR, pour construction d'un hangar non clos, lié à l'exploitation agricole, Chemin de la Poudrière.

**Exposition de photos
«Sport et respect»
avec le photo-club berjallien**
Tout le mois de juin à la bibliothèque

**Exposition de sculptures
de Jean-Paul Jullian- Desayes**
Samedi 25 et dimanche 26 juin
à l'église de Vermelle

Conseil Municipal séance du 9 mai 2022

Publicité des délibérations : Désormais les communes de + de 3500 habitants ont obligation de publier (site internet ou bulletin municipal) les délibérations prises. Les communes de - de 3500 habitants peuvent toujours choisir leur mode de publicité. Proposition d'opter pour la reconduction de notre fonctionnement actuel (comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet et dans le TUN et affichage des délibérations en mairie). Les dates des Conseils Municipaux seront annoncées sur Panneau Pocket avec un lien vers le site internet pour voir l'ordre du jour. (Unanimité)

Subvention exceptionnelle association amis de la bibliothèque – déplacement formation des bénévoles : 135€ (Unanimité)

Rapport d'activité de la bibliothèque : La bibliothèque comporte un agent et 11 bénévoles. Le fonds de documents ouverts au prêt est de 9910 ouvrages. On compte 326 emprunteurs réalisant 8637 prêts individuels et 3984 prêts aux collectivités. La bibliothèque est actuellement sur le portail Décalog des bibliothèques du nord-Isère. En 2021, 12 actions culturelles ont été organisées : expositions, conférences, projections de films. Pour les abonnements, la réciprocité s'applique entre les bibliothèques municipales et les médiathèques CAPI. (Unanimité)

Mission AGOAH : Les travaux de dérasement du seuil du Bas-Vermelle et la reconstruction du pont ont été inscrits dans le budget 2022, pour réaliser les études en 2022 et programmer les travaux pour 2023. Le Bureau d'études AGOAH qui est spécialisé dans la construction d'ouvrages d'art a réalisé l'étude de faisabilité. Il est à même de réaliser la totalité des travaux : dérasement du seuil, confortement des berges, reconstruction du pont, préparation des dossiers d'autorisation (à l'exception des levés topo complémentaires, de l'étude géotechnique

complémentaire et de l'étude hydraulique). Toutefois, compte-tenu du temps nécessaire pour ces différentes études, le Bureau d'Etude informe que les travaux connaîtront un probable décalage vers 2024, les travaux en rivière devant se dérouler entre mai et septembre. Proposition de retenir la proposition de Maîtrise d'œuvre d'AGOAH pour un montant total de 35 000€HT. Compte-tenu de la durée de l'étude et du chantier, une clause de réactualisation sera incluse, en fonction de l'évolution de l'indice de la construction. (Unanimité)

Information sur l'entreprise retenue pour le seuil de la scierie : Les travaux de dérasement du seuil de la scierie sont menés conjointement avec l'Epage de la Bourbre qui réalise des travaux au même endroit dans le cadre du PAPI (Plan d'Aménagement et de Prévention des inondations). La commune a confié à l'Epage la conduite de l'opération dans le cadre d'une convention de groupement de commande. Dans ce cadre c'est la CAO de l'Epage qui a mené les consultations des entreprises. Après négociation l'entreprise Pélissard était la moins disante, mais l'analyse détaillée de l'offre a fait ressortir un dossier technique bien inférieur à celui de Moulin TP. C'est en définitive l'entreprise Moulin TP qui est retenue pour un montant de 103 347,00 €HT (l'estimation était à 103 280,00€). Le coût étant plus élevé que celui de Pélissard, l'Epage déposera une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de travaux conjugués sur l'amélioration du cours d'eau. (Unanimité)

Etablissement des bureaux de votes pour les élections législatives du 12 et du 19 Juin 2022.

Autorisations d'urbanisme : En réponse à la question d'une conseillère municipale, il est rappelé que les demandes d'autorisation préalables doivent être déposées en amont du projet. L'arrêt d'autorisation doit être affiché

sur la parcelle pendant un mois afin de permettre le recours des tiers. Les travaux ne peuvent être engagés qu'après ce délai. Pour les permis de construire, le délai est de deux mois plus un mois de recours administratif.

Jobs d'été : trois jeunes sont retenus pour une semaine chacun pendant l'été.

Ciné-été : reconduction de la convention avec Bourgoin-Jallieu, pour une séance commune sur le terrain de l'école de Bousieu. Au programme Kirikou. (Unanimité)

Déclarations Préalables :

- EARL Goyet Vermelle : parcelle A3, en zone A au PLU, pour construction d'un tri-tunnel de 852 m² au Carcat.
- Jean-Pierre Alves : parcelle AC 339, en zone Ub au PLU, blanc et bleu bg1 au PPR, pour remplacement d'une fenêtre classique par une fenêtre panoramique, 503, rue des Châtaigniers.
- SUN Connect SAS : parcelle A 162, en zone Uc au PLU, blanc et bleu Bg1 au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 921, rue de Vermelle.
- Jean-Paul Joly : parcelle AE 251, en zone Ub au PLU, pour changement de clôture : muret de 0,40 et barrière de 1,90, 101, rue Victor Hugo.
- SCI GIL : parcelle AE 44, en zone Ua au PLU, pour pose d'un bloc de climatisation, 2724 RD 1085.
- Isowatt SAS : parcelle AB 122, en zone Ua au PLU, bleu Bv au PPR, pour installation de panneaux photovoltaïques en toiture, 259, Ae de Ruffieu.

Permis d'Aménager :

- Viviant Terrains : parcelle AD 125, en zone Ua au PLU, blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour création de 4 lots, 2334, RD 1085.

Petits clafoutis poires chocolat

Les ingrédients :

2 œufs
2 poires pelées, épépinées, coupées en dés
120g de sucre
10 cl de lait

100g de beurre fondu
150g de farine
1/2 sachet de levure
80g de pépites de chocolat

- Dans un saladier, mélanger les œufs et le sucre jusqu'à ce que la crème obtenue blanchisse.
- Ajouter le lait et le beurre fondu. Battre le tout.

- Ajouter la farine, et la levure. Battre de nouveau jusqu'à ce que la pâte soit homogène.
- Mêler les dés de poires et les pépites de chocolat – bien les enrober.



- Répartir la pâte dans de petits moules en silicone (ou autres)
- Enfourner à 30 mn à 180°

Récapitulatif des manifestations

- **Tout le mois de juin** : exposition de photos «Sport et respect» à la bibliothèque avec le photo-club berjallien.
- **Vendredi 24 juin en soirée** : Fête de l'école avec le sou des écoles.
- **Samedi 25 et dimanche 26 juin** : Exposition de sculptures de Jean-Paul Jullian - Desayes à l'église de Vermelle.
- **Samedi 25 et dimanche 26 juin** : 4ème festival «Jeunes en scène» dans la cour de l'école élémentaire.
- **Samedi 25 juin matin** : Gala du Judo.
- **Samedi 25 juin après-midi** : Gala de l'EGNV.
- **Vendredi 1er juillet à 20h00** : Récital de piano avec Brigitte Gonin Chanut à l'Eglise de Vermelle.
- **Samedi 2 juillet à partir de 14h00** : Fête d'été au stade du village (Concours de pétanque, buvette, repas, soirée dansante et feu d'artifice).
- **Mercredi 6 juillet à 20h00** : Conférence «Mozart et la Franc Maçonnerie» à l'église de Vermelle.
- **Du samedi 9 au dimanche 24 juillet** : Exposition de peinture et sculpture d'Isabelle Groussol et Colette Landais à l'église de Vermelle.
- **Jedi 14 juillet à 11h00** : Commémoration au monument aux morts.
- **Lundi 15 août à 10h30** : Messe de l'assomption à l'église de Vermelle avec «Le chœur de Vermella».
- **Vendredi 2 septembre à 20h00** : Concert de guitare avec Adrien Maza à l'église de Vermelle.
- **Samedi 3 septembre de 10h00 à 13h00** : Forum des associations au stade du village et braderie de livres avec la bibliothèque.
- **Samedi 17 et dimanche 18 septembre** : Journées Européennes du patrimoine (randonnée patrimoniale, touris'quête, balade contée...).
- **Du samedi 17 septembre au 2 octobre** : Exposition Peinture et Sculpture «Spiritualités» de Bertrand et Cyril Meary-Dubois.
- **Lundi 19 septembre** : Concert avec le duo Seigle- violon et violoncelle à l'église de Vermelle.
- **Du 20 septembre au 8 octobre** : Exposition de photos «Les étangs» de Cédric Capelli.
- **Mercredi 28 septembre 20h00** : A la salle des fêtes projection du film «Le Noir et Bleu» en présence de l'artiste Josef Ciesla.
- **Samedi 8 octobre à 20h30** : A la salle des fêtes, 1ère soirée de Nivolas, Kairn, musique celtique.

Mots Croisés n°142 - solution p.30

Horizontalement

- 1/ Tombé de cheval
- 2/ Pénètre - Colliers de plumes
- 3/ Informées
- 4/ Souvent après coup
Deux points
- 5/ Élimé - Vont par deux
- 6/ Est anglais - Pour être replantée
- 7/ Produits de volcan - Existes
- 8/ Mesures de liquides - Belge
- 9/ Citer en justice - Démonstratif
- 10/ Impôts

Verticalement

- 1/ Mettre à nu
- 2/ Dans - Actions au rugby
- 3/ Lieu de sport - Cycle de campagne
- 4/ Rivière alpine - Couvre chef
- 5/ Retaxera
- 6/ Récipient
- 7/ Fait le poids - Démonstratif
- 8/ Maître de l'arche - De Moscou
- 9/ Égyptien célèbre
Réunion de l'état major
- 10/ Préposition - Plantation d'aunles

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3		■								■
4								■		
5				■						
6			■							
7						■			■	
8							■	■		
9						■				
10		■	■							■



4ème festival «Jeunes en scène» Représentations théâtrales des troupes enfants du Nord-Isère

Samedi 25
et dimanche 26 juin
dans la cour
de l'école élémentaire

Récital de piano avec Brigitte Gonin Chanut

Vendredi 1er juillet à 20h00
à l'église de Vermelle

Conférence «Mozart et la Franc Maçonnerie»

Mercredi 6 juillet à 20h00
à l'église de Vermelle

«Gare ta gueule à la récré» et, «cèsuiquidi-quillet»

Quel que soit votre âge, quelle que soit votre génération, si vous avez l'immense privilège de respirer l'air pollué de notre bonne terre, vous allez certainement vous reconnaître dans ce type de situation qu'on appelait autrefois dans les cours d'écoles «de la mise en boîte».

Mais, petit à petit, avec l'avancement spectaculaire des technologies et ses ravages sur les mentalités, ainsi que du décuplement de la bêtise humaine qui en a résulté, cette «mise en boîte» est devenu «du harcèlement».

Vous êtes en classe, assis à votre bureau. Profitant de l'embonpoint naissant du camarade qui est devant pour vous «planquer» derrière lui, vous mangez discrètement un bonbon oublié, retrouvé dans votre poche. Soudain, alerte rouge, «l'ostrogoth entrelardé» qui est devant vous, lève le doigt en hurlant «m'dame, m'dame, celui de derrière il mange un bonbon». Aussitôt, une trentaine de paires d'yeux se focalisent sur votre modeste personne, vous êtes humilié. La maîtresse se redresse comme un diable sortant de sa boîte en vous invectivant et en vous donnant l'ordre d'aller immédiatement jeter l'objet du délit à la poubelle. La trentaine de paires d'yeux continue à vous suivre pendant le trajet aller retour bureau-poubelle, tandis que la maîtresse pour faire bonne mesure vous apprend que vous serez puni ce soir après la cloche pour faire «cent lignes». «Tu m'écriras 100 fois : je ne dois pas manger un bonbon pendant la classe». Tout penaud, la honte au front, vous ne manquez pas avant de vous rasseoir de glisser à l'oreille du charmant délateur de devant : «gare ta gueule à la récré». La récré venue, vous vous débrouillez pour entraîner l'individu dans un coin plus ou moins abrité des regards, et vous lui dites dans un premier temps en l'attrapant par le col de la chemise : «espèce de mouchard, tu voulais faire le malin, t'étais pas obligé de dire que je mangeais un bonbon». Et là, les joues empourprées, un vent de panique dans

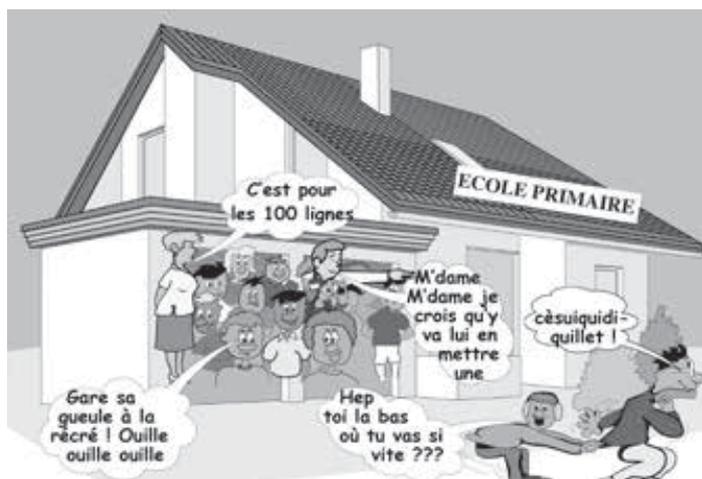
le regard, «l'ostrogoth» vous répond d'un bel accent dauphinois en mangeant une syllabe sur deux l'argument ultime et implacable des cours de récréations : «cèsuiquidi-quillet». Traduction en bon français : «c'est celui qui le dit qui y est», (ou qui l'est).

Désarçonné devant la mauvaise foi du mouchard qui vous retourne l'insulte, perdant votre sang froid, vous le traitez de la première nouvelle insulte qui vous vient à l'esprit : «grosse patate», il vous répond invariablement et inlassablement : «cèsuiquidi-quillet». Voilà, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, vous venez de vous faire un ennemi mortel. La suite peut alors prendre des formes très différentes : des «petites vacheries» réciproques au quotidien jusqu'à la guerre totale qui finit en vraie bagarre. Enfin, de rares fois, lorsque l'intelligence arrive à prendre le dessus, au bout d'un moment, vous signez la paix.

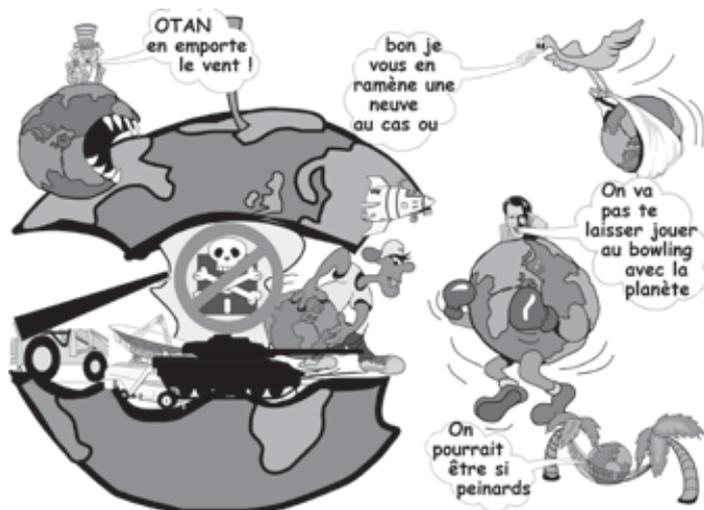
Les jeunes et «les ados» qui pourraient malencontreusement lire ces lignes, ne manqueront pas avec raison de pouffer de rire devant un tel récit ! Eh oui, il n'est pas si loin le temps où «manger un bonbon en classe» était un délit puni de la peine suprême : «les cent lignes».

A bien y réfléchir, une telle histoire un peu caricaturale n'aurait bien entendu plus de sens, mais en faisant le parallèle avec «les histoires de cours d'écoles d'aujourd'hui», on

peut y trouver une ressemblance frappante. Les mêmes écarts, les mêmes dénonciations, les mêmes coups tordus déclenchent les mêmes ressorts de l'humiliation, du mépris, de la violence et de la haine. Seule la société et les moyens mis à sa disposition ont changé, entraînant malheureusement souvent des conséquences bien plus dramatiques.



Ainsi, 3 garçons, faisant semblant selon les circonstances d'être amis ou ennemis dans la vaste cour de récréation qu'est notre planète se chamaillaient depuis pas mal de temps. L'un d'entre eux nommé Vladimir, chef d'un immense pays, ne digérait pas depuis longtemps pour des raisons politiques, l'explosion d'une partie de ce dernier en plusieurs républiques indépendantes. Un autre, Volodymyr, devenu chef de l'une de ces républiques frontalières ne supportait plus l'arrogance de Vladimir qui voulait malgré cela, lui imposer ou lui interdire «des choses» sous prétexte qu'elles étaient dans les accords qui avaient été signés au moment de la dite explosion. Il voulait par exemple lui interdire de faire adhérer son pays à l'OTAN, qui est une alliance de certains pays d'Europe et d'Amérique du nord dans les domaines de la défense et de la sécurité. Et puis, bien loin d'eux, un troisième larron : Joe, président du grand pays américain membre de l'OTAN, et, même s'il ne l'est pas officiellement, influenceur en chef de cet organisme. Pour des raisons idéologiques et politiques, Joe poussait fortement Volodymyr à adhérer à l'OTAN. Ce dernier n'était pas insensible à cet appel du pied, et même fortement intéressé par la proposition. Vladimir de son côté n'en dormait plus la nuit. Pensez-vous, si Volodymyr et son pays intégraient l'OTAN, c'était à terme et à coup sûr une batterie de missiles ennemis pointés vers le pays de Vladimir le long de sa frontière. C'était inenvisageable pour lui. Alors, devant l'insistance des deux autres, il prit la mouche. «Gare vos gueules à la récré» leur dit-il. Passant de la parole aux actes, et n'écoutant que sa folie, il déploya le long de sa frontière une impressionnante armada d'engins militaires tous plus dangereux les uns que les autres. Les autres élèves de cette grande cour de récréation qu'est notre planète regardaient la scène avec effroi. «Non, il ne va quand même pas oser» se disaient-

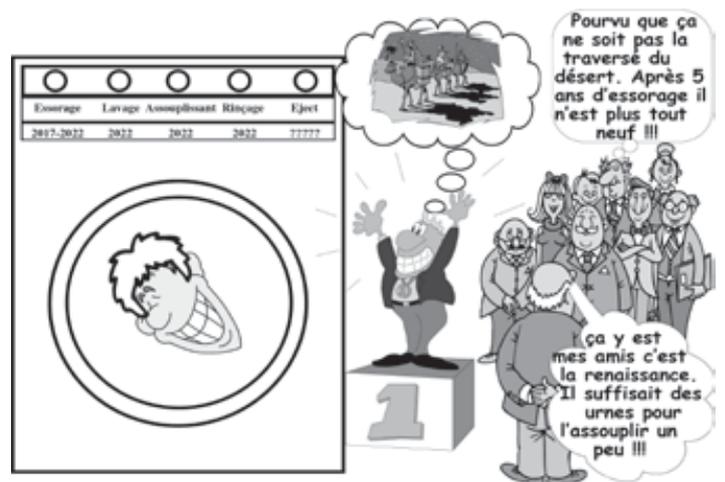


ils, «il veut simplement montrer ses biscotos, ça n'est plus possible à notre époque de faire ça». Mais Vladimir dans son délire disait qu'il voulait «écraser la bande de nazis qui pullulaient de l'autre côté de la frontière». Pour l'agacer un peu plus, les deux autres répondaient en chœur : «cèsuquidiquillet», décuplant la fureur de Vladimir. Alors, tous les élèves de la cour de récréation s'agitèrent, pointant du doigt l'inconscient, ils lui crièrent à leur tour: «si tu oses Vladimir, gare ta gueule à la récré». C'est là que l'impensable se produisit. Basculant irrémédiablement dans une folie destructrice, Vladimir donna l'ordre d'attaquer. Les bombes, les missiles et autres munitions dévastatrices se mirent à pleuvoir par milliers, sans distinction, sur le pauvre peuple de Volodymyr. Tuant, blessant, et détruisant sur leur passage tout ce qui se présentait, réduisant à l'exode les populations les plus fragiles du pays. La cour de récréation se figea : «il avait osé». Ce que l'on croyait devenu impossible au sein de nos pays dits «civilisés»: la guerre, n'était en vérité qu'un tonneau de poudre bien caché, et capable de se rallumer à la moindre étincelle internationale. La paix n'était donc qu'un mirage ! Impensable, scandaleux, dégueulasse ! C'était pourtant bien vrai, les atrocités et les guerres du passé n'avaient donc servi à rien, il suffisait à nouveau de la folie d'un seul homme pour tout embraser ! Rien, vraiment rien ne peut expliquer et excuser une telle riposte et de tels comportements criminels. A vraiment désespérer de l'espèce humaine !

Pendant ce temps, dans notre cour de récréation franco-française, les élèves candidats à la

présidence de la république, n'arrêtaient pas de s'invectiver à coup de surenchères électorales et de «cèsuquidiquillet» ou «gare ta gueule à la récré». La fièvre des périodes électorales a le don de décupler ainsi l'utilisation des mensonges et de la mauvaise foi. Mais à la fin du fin, c'est toujours la même chose : les électeurs bien ou mal informés choisissent en leur âme et (bonne ou mauvaise) conscience, et il y a un(e) gagnant(e) et des perdant(e)s. Ainsi, la comédie terminée, nous nous retrouvons avec un président de la république censé être tout neuf. Pas si neuf que ça répliqueront certains. Eh bien si ! Après 5 ans d'un passage intensif à «l'essorage» du pouvoir, notre président a retrouvé toute sa virginité et sa légitimité en passant par le cycle «lavage» du suffrage universel. Un peu d'assouplissant dans le cycle de «rinçage», et le tour est joué ! Alors, en route pour «le monde d'après» déjà maintes fois promis, qui soit dit en passant semble bien pire que «le monde d'avant». la pandémie, la guerre, l'inflation galopante, l'appauvrissement du plus grand nombre, et quoi d'autre pour demain ? L'avenir nous le dira !

A propos d'inflation, avez-vous remarqué que les 2 pays belligérants de Vladimir et de



viennaise nous expliquer qu'il a été contraint d'augmenter ses produits ou ses services à cause de cette maudite guerre. On veut bien les croire jusqu'à un certain point ces pauvres, mais organiser la pénurie pour augmenter les prix, ça fait aussi partie du jeu des profiteurs du système. Et ça, on ne trouve pas beaucoup d'«experts télé» pour nous l'expliquer ! Il est vrai qu'à notre époque, il faut malheureusement trier entre les fausses et les authentiques informations. Ça semble même ne choquer plus grand monde, ça fait partie de notre environnement habituel quotidien. Même les plus éminents dirigeants de la planète n'hésitent pas à utiliser sans honte les fausses informations souvent fabriquées de toutes pièces. A chacun sa vérité : «lorsque le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt», un ancestral proverbe chinois qui n'a pas pris une ride, et qui semble même de plus en plus d'actualité.

Heureusement, histoire de mettre un peu de soleil dans nos têtes, l'été arrivera en même temps que ce numéro 142 du TUN. Comme il paraît que «la misère est moins pénible au soleil», souhaitons au moins que ces pourvoyeurs de misère que sont cette interminable pandémie de la COVID, cette abominable et effroyable guerre entre Vladimir et Volodymyr arbitrée par Joe, et cette insupportable inflation galopante aient pris fin lorsque vous lirez ces lignes. On peut toujours rêver ! Il serait pourtant bienvenu que nos pensées se tournent enfin vers les vacances qui arrivent dans un monde apaisé et fraternel. Bonnes vacances à toutes et à tous

Guy HYVER



Fête d'été au stade du village

Concours de pétanque, buvette, repas, soirée dansante et feu d'artifice

Samedi 2 juillet à partir de 14h00

Etat civil

de mars 2022 à juin 2022

Naissances

- Soledad, Adelina BALLUMBROSIO GUADALUPE ROTA le 7 mai 2022
- Cloé, Christine, Valérie GUGLIELMI le 15 mai 2022
- Naïl, Younes, Adel, Messaoud MALKI le 17 mai 2022
- Meyra KOLBASI le 18 mai 2022

Mariage

- Yohann MURE et Rachel ROBLES le 11 juin 2022

Décès

- Jeanine, Reine MACIA le 25 mars 2022
- Nathalie, Marthe, Chantal, NOEL le 14 mars 2022
- André, Georges, Louis ARMANET le 19 mars 2022

Le 60^{ème} anniversaire du 19 mars 62 dignement fêté

Une foule nombreuse avait répondu à l'invitation de la Municipalité et de la FNACA pour commémorer dignement ce 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Les images d'une guerre qui avait duré sept ans hantaient encore tous les esprits, sensibles aux vibrants appels à la paix et à l'amitié entre les peuples.

Un appel entonné d'abord par les enfants du Conseil Municipal d'Enfants, qui avaient choisi deux poésies, dont le fameux « Si tous les gars du monde voulaient se donner la main... », repris par l'Appel de la FNACA, lu par son président Jean Badin, qui rappelait le sacrifice des jeunes appelés du contingent. Enfin, il revenait à Christian Beton, le Maire de donner lecture du message de la ministre des anciens combattants, rappelant que 30 000 soldats ont laissé leur vie dans cette guerre, du côté français.

Auparavant, il avait été procédé au dépôt des gerbes des pompiers, de la FNACA et du Maire accompagné d'Illès, jeune Conseiller Municipal Enfant. Une participation des élus du CME a été très appréciée des anciens combattants qui leur ont fait part de leur émotion de voir des jeunes participer au devoir de mémoire et s'engager pour la paix.

A l'issue de la cérémonie, Maria Vuong et Paul Bonnaire, procédaient à la remise des prix des maisons et balcons fleuris. Enfin, le Maire Christian Beton et Graziella Bertola-Boudinaud accueillait les nouveaux habitants de la commune leur remettaient un petit cadeau de bienvenue.

Commémoration au monument aux morts

Jeuudi 14 juillet à 11h00

8 mai 45 : une belle commémoration

Pour le 77^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 contre le nazisme, le message de l'UFAC, lu par le président de la FNACA, Jean Badin, comme celui de la ministre lu par Christian Beton, le Maire, ont mis l'accent sur les dérives du racisme et de l'antisémitisme conduisant à la guerre.



Ils rappelaient tous deux la nécessité de préserver la paix. Des messages qui prenaient tout leur sens devant une assemblée nombreuse qui reprenait en chœur la Marseillaise et le chant des Partisans, entonné par la chorale en Plein Choeur et les enfants du Conseil Municipal des Enfants.



A la rencontre des entreprises !

Le maire de Nivolas-Vermelle, Christian Beton, avait donné rendez-vous aux chefs d'entreprises de la commune dans la salle que la société ONLY ENCHERES avait gracieusement mise à disposition pour l'occasion. 35 entreprises étaient représentées.



Par sa proximité de l'entrée de l'autoroute et la zone d'activité du Vernay, Nivolas-Vermelle présente de nombreux attraits pour les entreprises. Après un temps d'accueil par Christian Beton entouré de ses adjoints Graziella Bertola-Boudinaud, Jean-Marc Pouillon, Chantal Jacobs, Laurent Glad et de plusieurs conseillers municipaux, les entrepreneurs ont été invités à s'asseoir. Le maire a rappelé l'objet de cette rencontre, permettre aux entreprises de faire connaissance avec les élus et permettre également aux entreprises d'échanger entre elles. Il a ensuite explicité les projets de l'équipe municipale qui ont pu être détaillés par thème à tra-

vers le visionnement d'une vidéo où chaque élu détaille sa délégation et ses objectifs de mandat. Pour terminer, Christian Beton a présenté le Label «TERRE DE JEUX 2024» obtenu par la commune. L'objet de ce Label est de préparer l'organisation des prochains jeux olympiques 2024 à Paris. Pendant ces 3 années, il s'agit de mettre en avant les valeurs de l'olympisme «Respect, Amitié et Excellence» à travers des événements sportifs, citoyens et culturels. Deux entreprises se sont déjà associées à ce projet, L'entreprise DCOVERING a réalisé des anneaux olympiques et l'entreprise MG Découpe Laser des silhouettes de sportifs qui seront instal-

lées sur les différents ronds-points de la commune. La municipalité les remercie. Le maire a terminé son intervention en présentant les futurs travaux qui pourront impacter la vie des entreprises, sur la RD 1085 et sur l'ancien site de Bonna Sabla où la CAPI envisage la réalisation d'une nouvelle zone d'activité. La soirée s'est terminée autour d'un buffet qui a permis de nombreux échanges entre les entreprises et les élus. Au moment de se quitter plusieurs entrepreneurs ont remercié le Maire pour son initiative. Les élus de leur côté étaient très satisfaits de leurs échanges et des contacts pris. Cette première soirée sera renouvelée.

Chantier d'agrandissement de l'Ecole Maternelle : c'est parti

Avec les nouvelles constructions qui arrivent à leur terme sur la commune, il était nécessaire d'ajuster les capacités d'accueil des écoles. Cela a déjà été fait pour l'école primaire, dont la nouvelle classe a été investie dès cette rentrée par les enfants du cours préparatoire.

La municipalité avait également prévu la création d'une classe supplémentaire à l'école maternelle. Une classe pouvant avoir une certaine indépendance puisqu'elle comporte également une salle de sieste et des sanitaires. Il avait été décidé également d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment existant, afin de diminuer les coûts de chauffage, mais également d'améliorer le confort d'hiver comme



Les fondations sont bien avancées par l'entreprise Fuzier



Les graviers de la terrasse sont aspirés afin de renforcer l'isolation.

d'été. En effet, ce bâtiment des années 70 ne se préoccupait pas trop de ces questions. L'amélioration thermique porte sur les deux postes principaux de déperdition : l'isolation des terrasses et le changement de toutes les menuiseries extérieures.

La totalité du chantier, rénovation et extension se monte à 700 000€. Il sera subventionné à 60 % par le plan école du Conseil Départemental et par une subvention de 20 % de l'État, au titre de la DETR.

Sous la conduite d'Archicube, les travaux ont démarré et avancent bien, pour une livraison à l'automne.

Pour la sécurité de l'accès à un nouveau quartier

L'aménagement du quartier du clos des Marais touche à sa fin. Il comportera 39 logements locatifs. 18 logements locatifs sociaux gérés par la SDH (Société Dauphinoise de l'Habitat) et 21 logements intermédiaires loués par In'li AURA. Ces deux organismes sont dans le groupe Action Logement qui est le collecteur des cotisations du 1 % logement.

Dès le dépôt du Permis de Construire, le Département, gestionnaire de la voirie avait mis en condition la réalisation d'un tourne à gauche pour sécuriser les entrées-sorties du quartier et a apporté, pour ce faire, une subvention de 40 000€ au titre des amendes de police.

En effet, on pouvait constater, entre le feu tricolore de Curtet et celui de la rue Jean Moulin, une accélération de la circulation, aussi ce tourne à gauche servira également de chicane entraînant l'apaisement de la vitesse, dans le sens descendant.

L'entreprise Yves Carrey est à pied d'oeuvre et les travaux avancent vite. Certes les usagers de la RD 1085 devront à nouveau prendre un peu leur mal en patience, mais consciente de l'importance du trafic, la Municipalité a demandé à l'entreprise de travailler entre 8h30 et 16h30, afin de laisser passer le gros du flux.

Les travaux se montent à 135 000€ et, en plus de la subvention au titre des amendes de police, ils seront financés par une majoration de la Taxe d'Aménagement.

CONCOURS des BALCONS ET MAISONS FLEURIS

Organisé par le conseil municipal

Pendant l'été un jury sillonnera les rues de Nivolas-Vermelle. Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie des vœux 2023.



La joie de se retrouver

Trois ans que le traditionnel repas des anciens n'avait pu se tenir du fait des conditions sanitaires. Et cette année encore, les membres du CCAS s'étaient beaucoup interrogés sur l'opportunité de maintenir cette manifestation et puis le désir de vivre malgré le virus l'a emporté, et en décalant la date vers les beaux jours, il a été décidé de se retrouver ce dimanche de mai.



Certes, beaucoup ont hésité à venir, donc les convives étaient un peu moins nombreux, mais ceux qui se sont déplacés ont été ravis de leur journée. Comme chaque année chants et histoires ne manquèrent pas de donner du piquant à ce moment convivial, même si l'essentiel était de se retrouver et d'échanger de tout et de rien, comme on sait le faire autour d'une bonne table. Le repas était préparé par Ke c'est bon. Aidée de quelques élus, c'est toute l'équipe du

CCAS, emmenée par sa présidente Chantal Jacobs qui était aux petits soins pour que chacun ne manque de rien.



Les élus se mettent en ordre de marche pour le Plan communal de sauvegarde avec un exercice de mise en situation

Ce samedi 7 mai a eu lieu un exercice de mise en place d'un plan communal de sauvegarde sur la commune pour les élus membres du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) ainsi que des agents municipaux.

Cet exercice avait pour objectif de tester la capacité de chaque membre du PCS à se pré-installer afin de faire face à un événement majeur sur la commune de Nivolas-Vermelle et ainsi être en mesure d'assurer la sécurité des personnes sinistrées. Le scénario mis en place a très bien fonctionné. Après l'appel téléphonique des sapeurs pompiers, le maire a déclenché le PCS à 7 h 45 en informant les membres afin qu'ils se rendent en mairie et assurent leurs missions définies pour chaque cellule. Un débriefing a suivi cet exercice afin d'identifier les dysfonctionnements et de pou-



voir les corriger dès à présent. L'objectif fixé est donc atteint. Un exercice de plus grande ampleur est prévu à l'automne.

Le maire, Christian Beton, a remercié la vingtaine de personnes présentes.

Une reconversion vertueuse pour l'ancien site Bonna Sabla

La CAPI a confié à sa société d'aménagement SARA-Aménagement l'acquisition et le réaménagement de 11 des 17 hectares de l'ancien site industriel de Bonna-Sabla (fermé fin 2019).

L'objectif, accueillir à l'horizon 2024-2025 de nouvelles entreprises (industrielles, tertiaires et artisanales), avec quelque 400 emplois à la clé.

Lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain, en densifiant un foncier déjà urbanisé, plutôt que de construire sur des terrains vierges, tel est l'objectif des stratégies de l'État de Zéro Artificialisation Nette à l'échelle nationale et Eau-Air-Sol à l'échelle régionale. Ces préoccupations sont reprises à son compte par la CAPI. C'est pourquoi, lorsqu'elle a appris, fin 2019, alertée par la commune, la fermeture du site industriel de Bonna-Sabla (dédié à la fabrication de produits préfabriqués en béton), situé sur la zone d'activités du Vernay, à Nivolas-Vermelle, la CAPI, en lien avec la municipalité, a souhaité se positionner pour maîtriser la majeure partie de ce site et redévelopper un site d'accueil des entreprises. Les 6 hectares restants ont été

acquis par la Société SBC Holding qui développe sa propre activité de préfabriqués béton en reprenant une partie des installations et des salariés de Bonna-Sabla.

Intervenant pour le compte de la CAPI, SARA Aménagement démolira le bâti et dépolluera le site, et ce, tout en contribuant à la transition énergétique en y permettant la production d'énergies renouvelables.

Des études sont en cours pour imaginer différentes possibilités, telles que la production d'électricité par panneaux photovoltaïques, ou la géothermie (consistant à chauffer les locaux par le sol en hiver et les rafraîchir en été).

Patrick Nicole-Williams, Vice-président de la CAPI en charge du développement économique et du tourisme, confirme « qu'il est certes plus complexe et coûteux de réhabiliter une friche industrielle, plutôt qu'aménager un espace nu, mais c'est aussi plus



respectueux de l'environnement et cela permet de préserver les espaces naturels et agricoles du territoire»

Coût et calendrier

Le coût total de l'opération Écoparc du Vernay s'élève à environ 5,5 millions d'euros HT.

Le bilan d'opération présente un déficit, supporté par la CAPI, malgré l'obtention d'une subvention de 739 400 euros reçue de l'État, dans le cadre du plan France Relance (opération lauréate de l'appel à projet recyclage foncier, fonds friches).

Le calendrier prévisionnel du projet :

- 3ème trimestre 2021 : acquisition du site
- 2022 : travaux de démolition et dépollution, études d'aménagements
- 2022-2023 : travaux d'aménagements
- 2024 : commercialisation des lots
- 2024 : installation des premières entreprises

Michelle et André GADOUD, le centre RD 1085

Trente trois ans, c'est long trente trois ans ! presque la durée d'une carrière professionnelle. Eh bien, c'est pourtant pendant tout ce temps que Michelle et André Gadoud ont fait danser les papilles des nivolésiens et des habitants des villages environnants. D'ailleurs, de nombreuses papilles s'en rappellent encore !

Depuis 2008, elles sont privées des excellents produits de charcuterie de campagne fabriqués avec l'amour du métier, la compétence, et dans le respect des traditions par André. Pendant ce temps, sa charmante et sympathique épouse Michelle recevait et conseillait la clientèle au comptoir de leur appétissante charcuterie située au 2765 de la route nationale 85, rebaptisée plus tard route départementale 1085 par la grâce du premier ministre en exercice, touché comme la plupart de ses collègues politiques par «la réformite aiguë». La vie des français en fut bouleversée... il a fallu changer toutes les pancartes !!!

Native de Badinières, Michelle aime à souligner qu'elle habitait à Badinières au quartier de Badinières. En effet, ce village offre la spécificité d'avoir un quartier qui s'appelle du même nom que le village lui-même. Comme si Nivolas-Vermelle avait un quartier nommé Nivolas-Vermelle. Cette curiosité est assez rare pour être soulignée. Son papa charcutier de formation (tiens, tiens, Michelle était-elle déjà prédestinée à embrasser la profession ?) fit une reconversion dans l'agriculture. Sa maman, comme c'était souvent le cas à l'époque, seconda son mari dans les travaux de la ferme. Il n'y avait pas trop de 2 paires de bras pour effectuer toutes les tâches épuisantes de ce dur métier, d'autant que Michelle avait 3 frères et 2 sœurs, et que sa maman ne manquait donc pas d'occupation. Michelle aurait bien voulu faire des études, mais à la campagne, à cette époque, dans les familles nombreuses, ce n'était pas bien la tradition. Elle rentra donc en apprentissage à l'entreprise Porcher pour faire ses premières armes au milieu des métiers à tisser, elle en garde d'excellents souvenirs de jeunesse.

Né dans le quartier des cités de Boussieu, André s'épanouit pendant ses trois premières années dans ce quartier ouvrier atypique qu'étaient les cités. Son papa travaillait à l'usine Clerget à La Tour du Pin où on fabriquait des chaussures de grande qualité. Sa maman était employée à l'usine Schwarzenbach, cœur et poumon socio-économique de Boussieu. L'appartement de ses parents jouxtait l'école communale. Il n'aurait eu que quelques mètres à faire avec son petit cartable et ses petites jambes pour se rendre à l'école, mais hélas, à cette époque, «la maternelle» n'existait pas, et à 3 ans on n'était pas scolarisé. Il n'a donc jamais eu le grand plaisir de faire une rentrée scolaire en franchissant la porte voisine de la sienne, puisque ses parents décidèrent de quitter Boussieu pour s'installer à Sérézin-de-la-Tour au quartier champêtre de «la goutte» avec leurs 6 enfants (André avait 1 frère et 4 sœurs). Un quar-

tier bien plus éloigné de l'école qu'à Boussieu, mais une vie à la campagne probablement plus agréable et plus saine pour toute la famille. André fréquenta l'école primaire de Saint-Victor de Cessieu jusqu'à ses 14 ans, car celle de Sérézin un peu moins éloignée ne possédait pas de cantine scolaire à midi. Quatre kilomètres à pied le matin et la même chose le soir. Il voulait devenir mécanicien, mais encore, fallait-il que ses parents trouvent une entreprise pour effectuer son apprentissage. Ce ne fut pas le cas, et à son grand désarroi, ses parents durent se résoudre à l'installer comme apprenti charcutier. Mais le désarroi fut de courte durée, puisqu'il eut la chance d'être initié chez le charcutier traiteur le plus réputé de la place de Bourgoin : les établissements Seigle. Très vite, André aima passionnément son métier en appréciant ses formateurs qui le lui rendaient bien, car il se montra un apprenti particulièrement doué et avide d'apprendre. Il resta dans l'établissement jusqu'à son départ sous les drapeaux en 1971 à Monthéry où il servit la France pendant un an. Ses patrons auraient bien aimé le récupérer par la suite, mais André avait d'autres projets plus ambitieux.

Un beau samedi soir, comme il n'y avait pas encore internet, les réseaux sociaux et les discothèques pour trouver l'âme sœur, Michelle et André se trouvaient par hasard au bal dans la commune voisine de Biol, c'est là qu'ils se rencontrèrent. C'était la distraction préférée des jeunes de l'époque. Les samedis soirs et dimanches, il n'y avait que l'embarras du choix pour choisir son bal. Pour ce jeune couple, inutile de vous faire un dessin ! Le hasard avait comme toujours bien fait les choses. Michelle et André ne se quittèrent plus, ils convolèrent en justes noces en 1974. Trois enfants, deux filles et un garçon, vinrent compléter leur bonheur. Héloïse, Félix, Louis et Camille leurs petits-enfants qu'ils chérissent par dessus tout, sont venus magnifier le bonheur de cette belle famille.

Après leur mariage, André continua à travailler dans la charcuterie à La Côte-Saint-André, La Tour-du-Pin et Moirans. Michelle poursuivit encore pendant quelque temps son travail chez Porcher. Mais, la concrétisation de leur grande ambition vit le jour en 1976. Ils hésitèrent à s'installer dans le nouveau centre de Nivolas-Vermelle flambant neuf, mais finalement, ils rachetèrent la charcuterie Guillet qui comprenait aussi un café attenant. La grande aventure commençait. Michelle et André décidèrent d'installer leur charcuterie à la place du café qui était plus vaste. L'ancienne charcuterie devint le nouveau laboratoire car André ne supporta pas long-



temps l'ancien trop exigü, et équipé de machines obsolètes commandées par un arbre central et des courroies qui n'arrêtaient pas de sauter ou de casser. Des travaux furent entrepris, les débuts furent difficiles, mais la réussite ne tarda pas. La qualité des produits proposés et l'accueil firent le reste. Petit à petit, les gammes de produits présentés aux clients s'étoffèrent et la charcuterie devint aussi rôtisserie. Michelle et André proposèrent aussi des plats préparés sur commande et les services de traiteur à domicile. Ils assurèrent ainsi pendant 25 ans le repas de midi de tout le personnel de l'entreprise STONE. Reconnaissants, ces derniers leur offrirent un plateau repas dédié lors de leur cessation d'activité en 2008. Les jambons, pâtés, pâtés en croûte et saucissons firent rapidement la renommée de la maison. Mais ce dont André est le plus fier ce sont ses andouilles, véritables bijoux de la gastronomie. Des Lyonnais partant au ski le week-end, sortaient de l'autoroute pour venir acheter «les andouilles à Dédé». La consécration suprême en quelque sorte, même si Michelle aime bien parfois le taquiner en lui disant qu'il est «le roi des andouilles» ! Dédé en «rigole».

Michelle et André ont beaucoup apprécié leur clientèle. Ils aiment leur quartier, la preuve ils y sont restés pour y passer une retraite paisible. André se souvient de ses débuts où par le plus grand des hasards et en face de leur commerce habitaient plusieurs femmes veuves. Le cœur sur la main, lors des hivers bien plus enneigés que maintenant, André allait déneiger devant leurs portes. Michelle était confiante, mais entre la découpe de deux tranches de jambon, elle ne pouvait pas s'empêcher de «lorgner» derrière sa banque réfrigérée de l'autre côté de la nationale. On ne sait jamais, même à cette époque, «les veuves en folie» ça existait déjà ! Ils font tous les deux de la gymnastique d'entretien. Ils aiment aussi sillonner la France en camping-car pour changer de la routine. Michelle adore passer de grands moments avec ses enfants et petits-enfants. André adore la pêche où il aime parfois emmener son petit-fils. Il aime aussi la peinture, on ne présente plus ses talents de peintre unanimement reconnus. Quant à son dévouement au sein du CCAS et de l'Alep arts et culture, il est total. Michelle et André, un couple bien sympathique et généreux. Merci à eux pour leur accueil XXL.

Propos recueillis par Guy HYVER

Le dernier laitier

A Nivolas, depuis de nombreuses années, Adolphe ROBERT effectuait sa tournée matinale journalière (365 jours pas an) quel que soit le temps jusqu'en 1963.

Dans un premier temps, il collectait le lait dans les exploitations agricoles avoisinantes. Ensuite, en distribuant le lait entier au détail, il vendait tous les produits laitiers dans le village.

Sa silhouette faisait partie du paysage local et sa disparition a laissé un brin de nostalgie à ceux qui s'en souviennent.

Henri ROBERT

Adolphe ROBERT en 1963
lors de sa dernière tournée



Messe de l'assomption avec «Le chœur de Vermella»

Lundi 15 août à 10h30
à l'église de Vermelle

Concert de guitare avec Adrien Maza

Vendredi 2 septembre à 20h00
à l'église de Vermelle

Concert avec le duo Seigle- violon et violoncelle

Lundi 19 septembre
à l'église de Vermelle

Projection du film «Le Noir et bleu» en présence de l'artiste Josef Ciesla

Mercredi 28 septembre 20h00 à la salle des fêtes

1^{ère} soirée de Nivolas Kairn, musique celtique

Samedi 8 octobre à 20h30 à la salle des fêtes

Du côté du CME

Des membres du Conseil Municipal Enfants s'expriment

C'est au cours du Conseil Municipal Enfants que 4 nouveaux élus se sont exprimés pour parler de leur intérêt d'être élus au sein de celui-ci. Pour les jeunes élus ils ont pu nous donner leurs impressions sur les projets présents qui leur tiennent à cœur.



Ninon Levast

Elue CM1, son élection lui plaît. Parmi ses projets, l'écologie, la sécurité pour les trottinettes, des pistes cyclables, de nouveaux passages pour piétons et l'aménagement du stade avec plus de jeux pour les grands. Elle est très attachée à la propreté de la commune.



Marcel Tessiereau

Elu CE2, il est très satisfait d'avoir été élu. Les projets qu'il aimerait voir aboutir : des trottoirs pour la sécurité, des pistes cyclables pour les vélos et les trottinettes, apprendre à être prudent, créer un groupe pour nettoyer les voitures, plus de poubelles, un petit enclos pour promener les chiens et plus de jeux au stade du village.



Eloïse Paccini

Elue du CME, elle est consciente des gestes et qualités de l'environnement, est intéressée par les moyens de faire évoluer la propreté par le tri des déchets et apprendre à œuvrer pour un village plus propre. Eloïse est pour une meilleure sécurité avec moins de voitures, pour de nouveaux jeux pour les grands au stade du village, la création d'un cityparck, plus d'aménagements pour le sport. Elle confie être ravie de faire partie de ce Conseil Municipal Enfants qui lui permet de découvrir la vie de la commune.



Llyes Razig

Elu CE2, il est content d'être au Conseil Municipal Enfants et se verrait bien être le petit Maire. Il confie son intérêt pour l'environnement avec plus de verdure, espère plus de jeux au stade du village pour les grands, un skate-park, des pistes cyclables pour la sécurité des jeunes pour évoluer en toute sécurité.

Le correspondant du Dauphiné Libéré, remercie les enfants du Conseil Municipal Enfants pour leur participation et leur politesse.

Bernard Chamaraud

Le Fauteuil Club

Le Fauteuil Club de Nivolas a pu, après deux ans de confinements organiser son Pucier des Couturières.



Les membres de l'association ont présenté leurs réalisations (remise en état de chaises, fauteuils etc..) Une dizaine d'exposants proposaient des tissus, de la mercerie et d'autres matériels de couture. Ils ont assuré l'animation de la journée et nous les en remercions. Nous espérons que cette journée aura permis de faire connaître notre association et donner l'envie à d'autres de venir nous rejoindre. Il est également possible de découvrir notre travail pendant nos cours le mardi après-midi à la salle Georges Savary

Bonne retraite

Albert De Sousa

Bien qu'à la retraite depuis une année, rien n'avait pu être fait pour marquer dignement le départ d'Albert De Sousa.



C'est ce que précisait Christian Beton, le Maire, en disant que la pandémie avait empêché d'organiser ce type de manifestation. Aussi, c'est lors du repas annuel qui rassemble les élus, les employés communaux et les bénévoles de la bibliothèque que la surprise était réservée à l'ancien agent des services techniques.

Après quelques mots, pour souligner l'excellent travail d'Albert, le Maire passait la parole à Michel Rival, Maire Honoraire, qui connaissait mieux le récipiendaire.

Et c'est à deux voix, Michel Rival rappelant les faits marquant de sa carrière et Albert se remémorant les souvenirs de ces années passées au service de la population « une carrière remarquable, toujours prêt à trouver les solutions qui lui avait valu le surnom d'Albert trouve tout », dira Michel Rival, confirmé par le récipiendaire affirmant « mon travail a toujours été motivé par le service rendu à tous et quand on travaille dans cet esprit, on n'a que des remontées positives. » Il revenait à Graziella Bertola-Boudinaud, première adjointe de remettre un panier de gourmandises à Albert.

Grand nettoyage de l'église

Comme chaque année au moment des fêtes Pascales une équipe de bénévoles s'est retrouvée pour faire le nettoyage de printemps.

Cette année c'est le Père Christian Miladou, Prêtre de la paroisse de Saint François d'Assise a célébré la grande messe de Pâques à 10 h 30.



**Exposition de peintures
et de sculptures**
d'Isabelle Groussol et Colette Landais

Du samedi 9 au dimanche 24 juillet
à l'église de Vermelle

La fête des mères souhaitée ce vendredi

La municipalité a invité toute la population à la traditionnelle fête des mères à la salle des fêtes de la commune. Christian Beton, le maire, après avoir remercié les personnes ayant répondu à son invitation, a tenu à dire avec quel plaisir il était heureux de rencontrer pour la première fois les habitants depuis qu'il est maire, car depuis son élection cela n'avait pas été possible en raison de la Covid.



A cette occasion il a retracé l'histoire de cette fête dont les prémices viennent d'Artas. Ce moment permet à tous de remercier la responsabilité et le dévouement des mamans dans l'éducation des enfants au sein de la famille, tâche de plus en plus difficile due à l'impact des médias, des réseaux sociaux et des rencontres à l'école. La fête des mères c'est bien l'occasion de reconnaître le rôle éducatif des mamans

et les défis qu'elles ont bien souvent à relever, un grand merci à toutes les mères. A cette occasion la chorale «Plein Chœur» a présenté un programme de plusieurs chants de leur répertoire, dirigée par Eliane Le Guilloux la cheffe de chœur. Cette bien sympathique invitation s'est terminée par le verre de l'amitié.

Bernard Chamaraud

Hommage à Marie-Madeleine Marmonier et Serge Plantier

En présence du maire Christian Beton, de Graziella Bertola-Boudinaud et de la présidente du tennis club, que se sont dévoilées les plaques, la première à Serge Plantier, la deuxième à Manou.

Le club de tennis a connu dans la même année la perte de deux de ses piliers et le club a tenu à leur rendre hommage. La présidente et le bureau du club ont tenu à remercier la municipalité qui permet d'honorer Manou et Serge qui ont vu naître celui-ci et ont pleinement participé à l'essor et à la vie de ce club de tennis. Marie Madeleine pour les nivolaisiens n'avait ni nom ni prénom c'était «Manou». Pour les plus anciens, c'est avec elle qu'ils ont découvert la joie du sport, c'était aussi l'ouverture aux autres avec l'envie de faire partager ses passions. Elle s'est investie dans son métier d'assistante sociale toujours avec les enfants à la Sauvegarde de l'Enfance à Grenoble et dans le secteur de la Matheysine, puis au Crous avant

de suivre les jeunes du secteur scolaire du Collège de Pré-Bénit. Curieuse de tout Manou était passionnée de littérature en particulier sur les ouvrages historiques de la deuxième guerre mondiale pour essayer de comprendre la montée des extrêmes. Le sport restait le fil de sa vie avec le ski et le tennis puisqu'elle avait remis sur les rails le club de tennis de la commune. C'est sous son impulsion que se sont mis en place les cours collectifs

Serge Plantier en donnant son nom à un court, c'est honorer la mémoire d'un homme généreux. Après avoir installé son entreprise de mécanique de précision à Nivolas-Vermelle, il avait donné un coup de pouce à la zone du Vernay. Trouvant sa place dans



la commune, Serge avait décidé d'y construire sa maison. Pour les nivolaisiens qui l'ont connu c'était un éternel sourire et un caractère enjoué. Serge était un battant et un entrepreneur, toujours ouvert et dévoué aux autres. Ce sont ces qualités qui l'ont amené dans la vie locale à la présidence de l'association syndicale du «Vert Château» à la gymnastique adulte et surtout au Tennis-Club qu'il avait remis sur les rails avec Manou Marmonier.



On le voyait souvent sur les courts avec ses petits-enfants. Au forum des associations, lors de la fête de la commune, il était toujours présent pour donner toute sa place au tennis avec sa bonne humeur et sa disponibilité. Par cette plaque du court n°1, nous garderons la mémoire d'un homme engagé et dévoué au monde associatif. Un exemple pour les jeunes générations.

Bernard Chamaraud

GUYONNET déchetterie professionnelle automatique

Notre époque est caractérisée par l'émergence de problèmes environnementaux multiples et angoissants. Parmi eux, la gestion, le tri et le recyclage des déchets divers et variés générés par l'espèce humaine.

Après des décennies et même des siècles de « laisser-aller » sans trop tenir compte de l'industrialisation massive de notre société, on s'est retrouvé un beau matin sur une planète complètement asphyxiée. Il a bien fallu se rendre à l'évidence : « il fallait faire quelque chose, et vite » ! Ainsi, des déchetteries publiques et collectives ont commencé à voir le jour. Chacun d'entre nous pouvait alors éliminer ses déchets de façon organisée, il était temps ! L'expérience aidant, il s'est avéré que certaines professions commerciales et artisanales produisaient de par leur spécificité propre, des volumes importants de déchets qui saturaient rapidement les déchetteries traditionnelles. Ainsi, virent le jour des déchetteries automatiques dédiées à ces professions. Véritables bijoux de technologie, ces établissements « high-tec » comblent ainsi le vide, et se révèlent comme étant le maillon manquant à la chaîne vertueuse du recyclage.

Nivolos-Vermelle vient d'accueillir l'une d'elles. Les établissements GUYONNET gèrent cette nouvelle implantation. Vincent BEAL, responsable, et selon ses dires, « couteau suisse » de l'entreprise en question, a bien voulu nous recevoir pour nous expliquer « les tenants et les aboutissants » de cette nouvelle installation. Implantée rue du Vernay, entre la voie ferrée SNCF et la déchetterie publique existante, la déchette-

rie automatique est construite sur un terrain de 800 mètres carrés. Elle est réservée exclusivement aux artisans et commerçants de Nivolos et d'ailleurs. Son accès est limité aux véhicules d'un tonnage inférieur ou égal à 3,5 T. Il est en effet fréquent que des entreprises extérieures à la commune, mais ayant des chantiers dans les environs, aient besoin de se débarrasser de déchets divers. Deux installations du même type existent déjà, l'une à Saint-Savin, l'autre aux Abrets. Cette troisième installation à Nivolos-Vermelle permet donc un maillage régional des plus pratique pour les usagers. Le principe est basé sur un abonnement à ce type de service. Chaque abonné reçoit un badge qu'il peut utiliser indifféremment dans les trois déchetteries automatiques. A noter que ces établissements sont ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Lorsqu'il se présente à la déchetterie qui est en accès libre, l'utilisateur peut reculer son véhicule jusqu'à un godet pouvant contenir jusqu'à 4 mètres cube de déchets. Ce godet enterré présente donc un accès facile au niveau 0 (niveau du sol), facilitant ainsi la tâche pour repousser les déchets éventuels tombés à terre « hors godet ». Ce godet est commandé par une tourelle et un énorme bras robotisé, commandé lui-même par des moteurs hydrauliques. Une barrière du genre « passage à niveau » protège l'utilisation du godet. Une



borne de commande permet à l'utilisateur sur présentation de son badge devant un lecteur, de mettre en marche le système. La barrière s'ouvre, l'utilisateur vide ses déchets dans le godet qui a également entre autres fonctions de peser les déchets déversés. L'utilisateur a alors accès à plusieurs touches qui lui permettent de sélectionner le type de déchet : Bois, gravats, mélange de déchets, déchets verts, cartons et plâtre. Chacun d'eux est affecté d'un tarif différent à la tonne qui sera à régler ultérieurement par facture. Des forfaits existent aussi pour les utilisateurs assidus. Le choix de déchet terminé, le bras robot se met en action. Il monte le godet dans une trajectoire verticale jusqu'à la hauteur de 6 bennes réparties autour de lui et permettant de recevoir chacune un type de déchet dédié. Le bras est animé ensuite d'un mouvement de rotation, il s'arrête devant la benne dédiée, le godet bascule alors pour décharger son contenu dans la benne. Sans intervention, il revient alors à sa position initiale. La barrière se referme, le cycle est terminé. Simple comme bonjour ! Plusieurs caméras aident au bon fonctionnement du système. Elles signalent en particulier en temps réel une benne remplie. L'exploi-

tant peut alors faire le nécessaire pour son évacuation et son remplacement par une nouvelle benne vide. Ces caméras assurent aussi en temps réel la sécurité du site. Gare aux malandrins qui seraient tentés par une utilisation illicite des installations ou par des intentions malveillantes. Ils seraient vite repérés.

L'ensemble est également protégé par des barrières, par sécurité, un grillage surmonté d'un filet qui culmine à 4 mètres de hauteur empêche en cas de grand vent certains déchets « d'atterrir » sur la voie ferrée. Cette belle réalisation représente un investissement de trois cent mille euros, et a nécessité 3 ans de négociation avec la SNCF pour autoriser son implantation.

Si vous êtes « éligible » à son utilisation, et que cette déchetterie automatique professionnelle vous intéresse, rien de plus simple, il suffit de vous adresser à :

Vincent BEAL

Tel 06 29 50 08 82 ou par mail beal.guyonnet@hotmail.com

Route de Doissin - ZA Giroud 38110 Saint Victor de Cessieu

Merci à lui pour son accueil et la qualité de ses explications.

Propos recueillis par Guy HYVER



Succès de la soirée Flamenco

Ce samedi 9 avril, c'est devant une salle pleine que le groupe Pinoteando s'est produit autour du flamenco. Ils ont tenu à retracer les origines de cet art très complet apparu dans les années 1800 en Andalousie inspiré des gitans.



Le chant flamenco exprime dans ses paroles les sentiments profonds de l'être humain : tristesse, souffrance, amour et joie. C'est une expression orale articulée autour de trois points, le chant, la danse et la guitare. Le groupe a su faire voyager les spectateurs dans toutes les villes d'Andalousie, Grenade et Cadix par des chants, des danses. Les artistes ont fait découvrir le flamenco expression artistique et populaire de tradition orale autour du chant et de la danse, de la guitare et parfois rythmé par des percussions. Durant ce spectacle, le groupe a fait partager le public par petites pincées cet art hypnotisant et envoûtant qu'est le flamenco. Déjà très applaudi en 2020 il a été ovationné par toute la salle qui a pu apprécier la nouvelle chorégraphie présentée ce samedi.

Bernard Chamaraud



**Exposition de peintures
et de sculptures
« Spiritualités »
de Bertrand et Cyril Meary-Dubois**

Du samedi 17 septembre au 2 octobre
à l'église de Vermelle

Du théâtre

pour terminer les soirées de Nivolas

Les soirées de Nivolas viennent de terminer la saison 2021/2022 avec une pièce de théâtre des Tréteaux de Saint-Chef «Les brumes de Manchester» sur un texte de Frédéric Dard, pièce policière.



Pour cette dernière soirée le public était venu nombreux. Cette comédie écrite par Frédéric Dard qui se passe dans un superbe appartement aurait pu être une belle histoire qui malheureusement tourne au cauchemar avec l'assassinat de William à la gare de Manchester. Entre la famille et des personnages suspects, un maître chanteur, un étrange valet, autour du père qui semble très affecté par le meurtre de son fils, cela devient vite une histoire brumeuse où

s'entremêlent beaucoup d'intrigues, haine, jeu de séduction angoisse et émotion. Un pic à glace est retrouvé curieusement dans le coffre à jouets d'un débile mental ce qui jette le trouble. Beaucoup de rebondissements jusqu'à la fin de la pièce. Après le dénouement de ces intrigues, le coupable est arrêté. Beaucoup d'applaudissements pour cette troupe qui a bien joué. La mise en scène était de Sylvain Gabriel.

Bernard Chamaraud



**Forum des associations
au stade du village
et braderie de livres
avec la bibliothèque**

Samedi 3 septembre de 10h00 à 13h00

Bibliothèque

Horaire : Mardi 16h -18h / Mercredi 14h -18h / Jeudi 16h- 18h / Samedi 10h-12h

► **PNI**

Les élèves de primaire et de maternelle ont voté en mai comme chaque année pour le PNI (Prix Nord Isère). Pour les maternelles, l'album « Où est le dragon ? » a été choisi avec une grande majorité dans la sélection Erable. Les CP et CE1 ont élu dans la sélection Filao le roman «Oscar et carrosse et la soupe pâtes».



Les CE2 et CM1, dans la sélection Gingko, ont retenu la BD «Ciné rêve». Pour la sélection Oukoumé, les CM2 ont voté aussi pour une BD «La nouvelle vie de Jen». Nous attendons le mois de juin pour découvrir les résultats finaux du PNI.



► **Concours de poésies :**

La remise des prix a eu lieu le samedi 14 mai avec le soleil.



► **Salon d'auteurs :**

Samedi 11 juin de 10h à 11h : Premier salon d'auteurs organisé par la bibliothèque municipale. Delphine Delorme, Paul Dubreuil, Didier Farcy, Cédric Legrain, NFG et Gérard Rongy auteurs locaux, étaient présents pour vous rencontrer et dédicacer leurs livres.

► **Label Terre des jeux :**

Exposition photo du Groupe Sport du Photo Club de Bourgoin-Jallieu : Le respect, l'amitié et la participation dans les sports olympiques. Du 1er juin au 1er juillet.

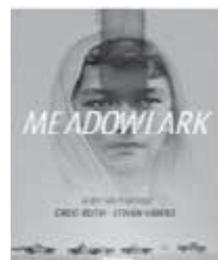
► **Bulles de Sang d'encre :**

Découvrez la sélection pour le prix bulles de sang d'encre de l'année 2022, vous avez jusqu'au 15 novembre pour la lire et voter pour votre BD préférée.

<https://www.bulles-sang-encre.fr/>



Lisez et Votez !!!



► **Rentrée 2022 :**

- Samedi 3 septembre : Braderie de livres à l'occasion du forum des associations.
- Du 20 septembre au 8 octobre : Exposition photo « Etangs » de Cédric Capelli
- L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été !

Exposition de photos « Les étangs » de Cédric Capelli

Du 20 septembre au 8 octobre à la bibliothèque

Concours de poésies à la bibliothèque

Stéphanie Gallay, la bibliothécaire de Nivolas-Vermelle avec son équipe de bénévoles organisaient pour la deuxième année un concours de poésies en reprenant le thème du printemps de la poésie 2022 « Ephémère ».

Si les poètes ont été moins nombreux que pour la première édition à répondre à cette invitation, les poèmes envoyés étaient d'une telle qualité qu'il a été difficile de les départager. C'est un jury composé des bénévoles et de lecteurs qui a dû de se confronter à cette lourde tâche. Dans la catégorie « Enfants », elles n'étaient

que 2 participantes, le jury a donc décidé de les récompenser toutes deux. Dans son discours le Maire, Christian Beton, faisait remarquer que « les missions d'une bibliothèque sont de promouvoir la lecture, rendre la littérature accessible à tous. Les livres de poésies ne sont pas ceux qui sont le plus empruntés. La poésie est un genre littéraire bien souvent oublié. Cet évènement permet de lui apporter de la lumière. » En conclusion il félicitait tous les poètes qui ont pris le risque de concourir. Un bon d'achat a été remis aux gagnants du concours.

Résultats du concours :

➤ *Catégorie adulte :*

- 1er prix à Danielle Manoa,
- 2nd prix à Aline Andrès-Rival et
- 3ème prix à Isabelle Groussol

➤ *Catégorie enfant :*

- Lola Chanel
- et Apolline Depoix

1^{er} prix

MENUS PLAISIRS

A ma petite-fille de 15 ans.

Te souviens-tu du souffle ensorcelant du vent
Lissant tes jambes nues sur le plaid écossais,
Emmêlant, malicieux, tes longs cheveux défaits,
S'apaisant dès l'instant que la nuit se répand ?

Te souviens-tu du clair citron effervescent
Eclaboussant gaïment tes jolies dents de lait,
Des exquis saveurs des cornets de sorbets
Que ta langue effleurait d'un ralenti gourmand ?

Aujourd'hui, souviens-toi de ces moments fugaces,
De ce temps des cerises et du bon chocolat,
De ces moments furtifs... Pour que rien ne s'efface

De cette belle enfance en allée à grands pas.
Aujourd'hui le jardin est moins grand qu'autrefois
Et dans ton regard brille une larme de soie.

Danielle Manoa

2^{eme} Prix

F M R Ephémère

Tout est éphémère :
La Fragilité Matinale du Rêve,
La Force Maligne de la Ruse
Le Frémissement Mythique de la Ride,
La Féerie Magnétique de la Ribauze,

Tout est éphémère :
La Facilité Moëlleuse du Repos,
Le Fardeau Massif de la Ribouldingue,
La Fleur Magique du Renouveau,
La Foule Mouvante de la Route qui fuit :

Tout est éphémère :
Que de Farces Mines de Rires
Que de Flammes en Mauvais Retours,
Que de Fertiles Mousses près des Rizières
Que de Fanatiques Modèles dans les Religions,

Tout est éphémère :
Comme l'insecte aux ailes diaphanes
qui s'envole pour mourir
sommes nous donc si vulnérables
en tous cas, oh combien si éphémères !

Aline Andrès

Catégorie enfant

L'éphémère

Court instant de bonheur
Court instant de chagrin
Vis avec ton cœur
La vie sera bien
Pensons à toi petit papillon des bois
Quand tu t'envoleras
Nous serons derrière toi
Nous crierons « JOIE »
Aurevoir petit papillon des bois

Lola Chanel

Catégorie enfant

Moi l'éphémère

Moi le papillon
Dès sorti de mon cocon
Près des bourgeons
Je déploie mes ailes translucides
Et je m'envole
Je vole, vole, vole jusqu'au ciel
Je ne vis que quelques heures
A regarder les fleurs
De me petite taille
Et de mes ailes couleur vitrail
Je m'appelle éphémère

Apolline Depoix

3^{eme} Prix

Passagers de la Terre

Quatre milliards d'année
C'est l'âge de la Terre
Sept millions d'années écoulées
Depuis la première lignée de notre ère
Deux millions d'années : Homo Habilis
Un million d'années : Homo Erectus
Deux cent mille ans : Homo Sapiens
An deux mille vingt-deux : Homo Débilus

Nous sommes les passagers de la Terre
Nous sommes les colocataires
Peuples squatteurs délétères
Depuis l'âge de fer
Qu'avons-nous su faire ?
Enfants de la Terre
Arrêtons de nous taire...
Qu'avons-nous fait à Terre Mère ?
Sali la Terre, sali la Mer
Où est passé notre effet mère, notre sanctuaire ?

Peuples incendiaires, tueurs d'ours polaires
Désordre planétaire, commanditaires pas exemplaires
Sortir du nucléaire ? Assez de paroles en l'air !
D'un jardin extraordinaire
On a fait un centre funéraire

Passagers de la terre
Trop d'actionnaires autoritaires
Stop au calvaire de nos comptes bancaires
Stop à la misère ordinaire
Faisons le nécessaire

Massacrer, faire la guerre
Ça, nous savons bien le faire

Passagers de la Terre changeons d'atmosphère
Parce que quand tout s'accélère
Il n'y a pas de retour en arrière

Passagers de la Terre, assez de paroles en l'air
Enfants de la Terre, arrêtons de nous taire...

Isabelle Groussol

L'atelier d'écriture de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle...

Inutile de présenter l'atelier d'écriture de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle... Depuis plus de 20 ans un groupe d'une dizaine d'écrivains, d'écrivains, de poètes... se réunit régulièrement un jeudi soir par mois pour écrire... Quoi ? Seul l'animateur du jour de l'atelier en a une petite idée...



Le principe de l'atelier est toujours que l'on écrit avec des mots avant les idées et les mots émergent de contraintes diverses... Quand on a un stock de mots suffisants on écrit un premier texte... Mais écrire c'est aussi réécrire... Alors à partir de nouvelles contraintes on écrit un second voire un troisième texte... Que de contraintes ? Oui mais un autre principe est que c'est la contrainte qui libère la créativité de chacun... A l'issue de l'atelier lors d'une lecture à voix haute, quel bonheur de découvrir des textes si différents et si riches. Chaque atelier d'écriture est une grande et belle aventure collective et intime ! Pour partager cette expérience les membres de l'atelier peuvent

répondre à des sollicitations extérieures... C'est ainsi que lors du printemps des poètes, des membres sont intervenus un dimanche matin à Eclose-Badinières dans le cadre de l'événement poétique organisé par l'association «De quoi j'me mêle». Plusieurs membres ont participé au concours de poésies organisé par la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. Quel que soit votre rapport à l'écrit, n'hésitez pas à rejoindre l'atelier d'écriture de la bibliothèque pour vivre l'aventure... ne serait-ce que pour un atelier... L'atelier reprendra en octobre 2022.

Laissez vos coordonnées à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle

Une soirée réussie avec les jeunes de la commune

« Play it party show » tel était le thème choisi par la dynamique équipe de Play it radio, afin d'inviter les jeunes de la commune à une rencontre amicale et festive à la Salle des Fêtes.



Dans le cadre des soirées de Nivolas, Graziella Bertola-Boudinaud, adjointe et Nathalie Paccini, conseillère municipale chargée de la jeunesse, avaient confié une carte blanche pour une soirée jeunes. Pari réussi, puisque un bon nombre de jeunes ont répondu à l'invitation de l'équipe de Play it Radio épaulée pour la circonstance par leurs familles.

Une soirée débutant par une émission de radio enregistrée en direct. En effet, cette jeune radio qu'on peut capter sur Internet est réalisée par une équipe de jeunes et s'adresse en priorité aux jeunes, mais il n'est pas interdit aux moins jeunes de se connecter. Bien entendu, la soirée se poursuivait avec une partie disco animée par un DJ branché avec un répertoire très dansant qui permit au bout de quelques instants de tirer les plus timorés sur la piste. Une soirée réussie, qui invite, bien entendu, à renouveler l'opération.

Exposition noir et blanc de Yann Vion et de Gilbert Dupin

C'est toujours un grand plaisir de voir sur les murs de la bibliothèque les photos de Yann Vion et de Gilbert Dupin.

«Yann et Gilbert, nous proposent une exposition que l'on peut percevoir à contrecourant de la technologie actuelle. Mais n'est-ce pas la vocation d'une pratique artistique que d'être à contrecourant...»

Avec le thème de l'atelier, ils nous invitent à partager l'envers du décor où à l'époque de l'argentique, il y avait toujours l'émotion et la surprise de découvrir progressivement la photo aboutie. Aujourd'hui, nous sommes dans un monde où l'immédiateté prime... Avec la photo numérique, la surprise est limitée... l'erreur également... Pour ceux qui ont connu l'époque des pellicules, ils ont aussi connu parfois la déception du résultat en récupérant leurs photos chez le photographe...



Faire le choix également du Noir et Blanc est aussi une autre gageure. Une photo en noir et blanc est une photo où l'on joue avec les contrastes, la lumière pour mettre en valeur les formes, les lignes, la composition... Comme nous pouvons le voir dans cette exposition, avec le noir et blanc la dimension poétique de l'image est accrue et procure encore plus d'émotion. Alors Bravo à Yann et Gilbert !»

L'Alep Arts et Culture

Avant l'assemblée générale annuelle de l'association, l'équipe organisatrice de l'exposition de peinture de



L'ALEP ARTS et Culture s'est retrouvée pour faire le bilan de la 43ème édition autour de la présidente Graziella Bertola-Boudinaud et en présence du Maire de Nivolas-Vermelle Christian Beton.

A l'unanimité, c'est un bilan très positif qui est fait. Malgré l'absence d'exposition en 2021 et les conditions sanitaires compliquées, les organisateurs se félicitaient d'avoir pu réunir 63 exposants et environ 460 visiteurs. Les uns et les autres ont pu recueillir pendant les trois jours d'exposition des éloges quant à l'organisation, la qualité des œuvres présentées et notamment quant à la qualité de l'accrochage. Les participants à la réunion sont revenus sur ce dernier point en notant que sur cette édition le fait d'avoir eu moins de peintres exposants a facilité l'accrochage. Il est proposé qu'à l'avenir on limite à 70 le nombre de peintres. A 20h30, c'est dans la salle du foyer que les adhérents de L'ALEP Arts et Culture se sont retrouvés pour l'assemblée générale. La présidente sortante Graziella Bertola-Boudinaud exprimait la satisfaction

de se retrouver en présentielle alors qu'en 2021, l'assemblée générale avait été organisée à distance. Le rapport d'activité souligne l'impact de la pandémie sur la vie de l'association qui s'est encore ressenti sur la saison 2021-2022. On constate moins d'inscrits dans les ateliers théâtre, peinture et dessin qu'en 2019. Au moment d'aborder les perspectives pour 2022, il est rappelé l'engagement de L'ALEP Arts et Culture pour permettre aux jeunes la découverte de pratiques artistiques comme le théâtre, le dessin et la peinture. A ces propositions, l'association souhaite ajouter une proposition musicale pour la saison 2022-2023.

L'assemblée générale a reconduit en grande partie le Conseil d'administration sortant enrichi de quelques membres ainsi que le bureau sortant. La soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié.



La chorale «En Plein Choeur» honore les mamans

A l'occasion de la fête des mères qui s'est tenue ce vendredi à la salle des fêtes de la commune, la chorale «Plein Choeur» a offert un récital pour honorer toutes les mamans.

Plusieurs chansons de leur répertoire ont terminé cette sympathique invitation de la municipalité. Elle était dirigée par la cheffe de chœur Eliane Le Guilloux.



Les phonies polies

Dans le cadre du label terre de jeux 2024, la commission municipale culture et manifestations en partenariat avec l'ALEP Arts et culture ont invité la jeune chorale des Phonies Polies pour une parodie chantée des JO «Les chants olympiques».



Pour une heure de balade chantée les Phonies Polies ont investi le centre du village avec des concurrents, en maillot de bain, en tenue d'équitation, en tenue d'athlète... Un vrai festival de tenues sportives... La maîtresse de cérémonie, Maude Georges avait invité pour l'ouverture de ces chants olympiques la chorale nivolaissienne «En Plein cœur». Les «Chants olympiques» déclarés ouverts, elle s'apercevait qu'elle avait égaré les clefs de l'armoire des médailles. La recherche de ces clefs devenait le prétexte à la déambulation dans le centre du village et également le prétexte à de nombreux jeux de mots, la centaine de spectateurs suivit cette chorale surprenante vers le périscolaire, l'ancien stade du village, le gymnase pour terminer dans la cour de l'école avec la cérémonie de clôture où les spectateurs ont été invités à entonner un canon à capella. C'est un public conquis qui s'est ensuite retrouvé autour du verre de l'amitié proposé par la municipalité. Ce public était aussi rassuré, Maude avait retrouvé ses clefs au fond de sa poche !



L'association pour la protection de l'église de Vermelle :

► Assemblée Générale

Ce samedi 26 mars, la présidente de l'association avait invité tous les adhérents et sympathisants à l'assemblée générale qui s'est tenue au foyer municipal.

Dans son mot de bienvenue elle a tenu à remercier toutes les personnes présentes et les artistes et dit tout son plaisir de se retrouver en présentiel après deux années difficiles et aussi pour fêter le 50ème anniversaire de la création de l'association. Elle a remercié notamment Mme Mireille Blanc-Voutier conseillère départementale, Christian Beton, le maire de Nivolas-Vermelle, Graziella Bertola-Boudinaud 1ère adjointe responsable de la culture et Michel Rival, maire honoraire, ainsi que de nombreux représentants du monde culturel et artistique. Avant de poursuivre, la présidente a évoqué le souvenir de Michelle Carrier, membre du conseil d'administration depuis de nombreuses années, décédée récemment et a demandé une minute de silence.

Pierre-Jean Badin a présenté le bilan financier bien équilibré, suivi du rapport d'activité 2021 par Michèle Ploteau, la secrétaire et le rapport moral par Suzanne Badin la présidente qui a tenu à rappeler les grands moments des



années précédentes et a également présenté les manifestations pour 2022 riche en expositions qui débiteront par une exposition de peinture et sculpture du 7 au 22 mai. Après l'approbation des différents rapports approuvés à l'unanimité, le tiers du conseil d'administration démissionnaire a été reconduit

avec Lucienne Borrel nouveau membre, et la cooptation de Joëlle Lhuillier et Valérie Casse. Le bureau est reconduit avec Suzanne Badin présidente, Isabelle Groussol, vice-présidente, Michèle Ploteau secrétaire, Pierre-Jean Badin, trésorier et Gilles Thorand, conseiller artistique.

Agenda

Brigitte Gonin Chanut - Vendredi 1^{er} Juillet à 20h

Récital de Piano

Pour fêter le 50^{ème} anniversaire, la pianiste vous convie à une rétrospective musicale en hommage à l'église de Vermelle.



Ses compositeurs fétiches Schubert et Chopin seront au programme, parmi d'autres surprises.



Conférence - Mercredi 6 Juillet à 20h

«Mozart et la Franc-Maçonnerie» par Patrick Barruel Brussin en partenariat avec les «Amis de Milliassière»

C'est un travail uniquement musicologique et historique. Comment Mozart s'est tourné vers la Franc-Maçonnerie, pourquoi et qu'est-ce qu'il a amené à sa loge, notamment sur le plan musical avec son opéra le plus célèbre « La Flûte enchantée ».



Isabelle Groussol & Colette Landais du 9 au 24 Juillet

Exposition de peinture et sculpture Vernissage Samedi 9 Juillet à 18h Ouverture les week-ends de 15h à 19h

Isabelle : «Depuis plusieurs années je (dé)peins le rôle de l'Humain dans le dérèglement climatique.

Des profils humanoïdes s'immiscent dans mes toiles, tout juste esquissés ou savamment cachés au milieu des arbres.

Mon univers tourne autour du mystère, du fantastique, des quatre éléments, tout en variations noir et blanc.»



Colette : «Sculptrice depuis une vingtaine d'années, je travaille essentiellement la terre en lui associant volontiers d'autres matériaux. Mon travail est basé sur l'être humain, les multiples contraintes qu'il subit, prisonnier dans une cage, une pierre...

Je souhaite que mes sculptures interpellent, intriguent, et parlent au coeur de celui qui regarde.»
«Objets inanimés avez-vous donc une âme, qui s'attache à notre âme et la force d'aimer...» A de Lamartine

Saisons Culturelles de Vermelle 2022 spéciales 50^{ème} Anniversaire de l'association

► Les saisons de Vermelle

L'église de Vermelle (du 12^{ème} siècle) au-delà de l'édifice religieux est le centre culturel de l'Association pour la Protection de l'église de Vermelle et cette année elle fête ses 50 ans (1972-2022) et pour ce jubilé Mme Suzanne Badin, présidente de l'association, et les bénévoles très fidèles ont présenté un programme exceptionnel autour de cet anniversaire.



Le premier président fut le Chanoine Elie Bugon en 1972, puis Robert Huet lui a succédé et suite à la démission de ce dernier Suzanne Badin a été élue présidente.

Avant l'ouverture de l'église, plusieurs bénévoles de l'association s'étaient donné rendez-vous pour faire le grand nettoyage et quelques jours plus tard pour préparer l'accrochage de l'exposition anniversaire.

Pour célébrer cet anniversaire le programme a débuté par une exposition collective de peintures et sculptures avec une vingtaine d'artistes qui, pour cette occasion, se sont engagés à présenter une

œuvre unique du 7 au 22 mai. Ce premier rendez-vous a été suivi les 4 et 5 juin du traditionnel «Rendez-vous aux jardins», puis du 11 au 26 juin exposition de sculptures de Jean-Paul Jullian-Desayes. Le vendredi 1^{er} juillet un récital de piano sera donné par Brigitte Gonin Chanut. Le mercredi 6 juillet, il y aura une conférence «Mozart et la Franc-Maçonnerie» par Patrick Barruel Brussin. Du 9 au 24 juillet Isabelle Groussol et Colette Landais exposeront leurs peintures et sculptures. Le 15 août, ce sera la Messe de l'Assomption avec le chœur de Vermella, qui animera cette célébration. Vendredi 2 septembre à 20 heures, Adrien Maza guitariste émérite, proposera un concert de guitare, puis du 17 septembre au 2 octobre Bertrand et Cyril Meary-Dubois exposeront sous le titre «Spiritualités» peintures et sculptures, et pour terminer la saison Le Duo Seigle, 2 virtuoses d'exception, donneront un concert le lundi 19 septembre à 20 heures, violon et violoncelle.



On se souvient que l'association avait reçu le Label «Patrimoine en Isère» en 2015 et en 2019, la certification de la Fédération Sportive et Culturelle de France. L'Eglise de Vermelle a accueilli des célébrités comme en 2015 et en 2017 Michel Le Royer ex pensionnaire de la Comédie française ; en 2019, l'émouvant acteur et comédien Mickaël Lonsdale, accompagné au

piano par Nicolas Celoro, et pour finir en septembre 2020 Josef Ciesla, grand artiste peintre et sculpteur.

Pour toutes les expositions : ouverture les week-ends de 15 à 19 heures

Renseignements : www.les-saisons-de-vermelle.fr ou Suzanne Badin 04 74 27 96 26

Bernard Chamaraud

**Messe de l'Assomption
Lundi 15 Août à 10h30**

«Le chœur de Vermella»
animera cette célébration



Adrien Maza - Vendredi 2 Septembre à 20h

Concert de Guitare

Professeur et guitariste émérite, Adrien Maza nous proposera des œuvres du compositeur Paraguyen Augustin Barrios Mangore le « Chopin de la guitare »



Bertrand et Cyril Meary-Dubois du 17 Septembre au 2 Octobre



«Spiritualités», peintures et sculptures

Bertrand Méary-Dubois va à l'essentiel, sans fioritures. Ici des œuvres inédites : mandalas et autres capots de voiture...

**Ouverture : 17/18, 24/25 Septembre,
1 et 2 Octobre 15h à 18h**



Le Duo Seigle - Lundi 19 Septembre 20h

Concert : Violon et violoncelle - «Voyages intérieurs»

Sortie d'album, autour de la «diabolique» Sonate de Ravel. 2 virtuoses d'exception, notamment entendus au sein de l'Orchestre symphonique OSE !

Programme : Ravel - Bach - De Falla & surprises

Production : Centre culturel Jean-Moulin / Salle Molière





Comment Le Feng Shui

impacte la qualité des services en mairie de Nivolas-Vermelle ?

Qu'est-ce que le Feng Shui ?

Le Feng Shui, est un Art de l'adaptation qui a pour objectif d'harmoniser l'énergie environnementale. Le Feng Shui est apparu au Moyen Age chez les agriculteurs chinois pour répondre à la question : «Comment combiner l'agriculture avec les paysages afin d'obtenir de meilleures récoltes?».

Par la suite les Empereurs chinois ont suivi les recommandations du Feng Shui dans le positionnement des palais, des tombeaux. Intégrer ces connaissances dans le pouvoir doit aider à prendre les bonnes décisions pour assurer la cohésion de la population et la prospérité.

A la création du Feng Shui, les paysages sont composés de montagnes et de rivières.

Les montagnes sont des blocs qui barrent les énergies et des rivières qui fluidifient ces énergies. Aujourd'hui, avec l'urbanisation les paysages se complexifient, mais les blocs sont toujours présents avec les immeubles et les rues et routes sont des axes qui permettent la circulation des énergies. Le Feng Shui peut s'appliquer à une échelle macroscopique mais aussi à une échelle plus petite, telle que l'aménagement de salles.

Le Feng Shui appliqué à la mairie de Nivolas-Vermelle :

Dominique Barrière, Jacqueline Miettinen et leurs collègues ayant déjà apporté des conseils quant à des aménagements extérieurs dont le parking de la place du 8 mai 1945, ont été consultés pour le réaménagement de la mairie. S'ils sont déjà intervenus en Suisse à Neufchâtel, Glasgow ou encore en Suède sur des équipements publics, leur action sur la mairie de Nivolas-Vermelle est une première en France. Les conseils prodigués ont conduit à une réorganisation de plusieurs bureaux dont celui du Maire, de l'accueil et de l'ancienne salle du conseil. Les modifications ont pu concerner un déplacement de bureau ou d'étagères, l'installation d'un claustra, le choix d'un papier peint.

Les agents comme les élus apprécient ces modifications qui apportent plus de confort dans le travail et de la sérénité. Les Nivolaisiens de leur côté peuvent constater ces changements au niveau de l'accueil en mairie.

Le Feng Shui appliqué aux espaces extérieurs de Nivolas-Vermelle :

Pour la philosophie, l'aménagement des espaces extérieurs est déterminant pour assurer le bien-être dans une ville ou un village. Nivolas-Vermelle est analysé comme un milieu périurbain organisé le long de la grande départementale qui est une rue rectiligne où le courant passe trop vite. Il est donc important de créer des espaces vides dans le cœur du village pour ralentir le rythme. Il s'agit d'espaces de rencontres en dehors

de l'axe principal. C'est ainsi qu'ont été conçus les réaménagements du parking et de la place à droite de l'église. Ils ont aussi donné des conseils pour la place du marché. Dominique Barrière et Jacqueline Miettinen se proposent de collaborer pour le projet de transformation de l'ancien stade du village en parc communal intergénérationnel.

Conclusion :

Dominique Barrière et Jacqueline Miettinen ont apprécié les excellents contacts avec les élus et les services municipaux. Pour eux, ouvrir une voix pour le Feng Shui urbain doit devenir un réflexe pour les élus afin d'acquérir plus d'efficacité dans leur action et pour servir la démocratie.



Le moustique tigre arrive

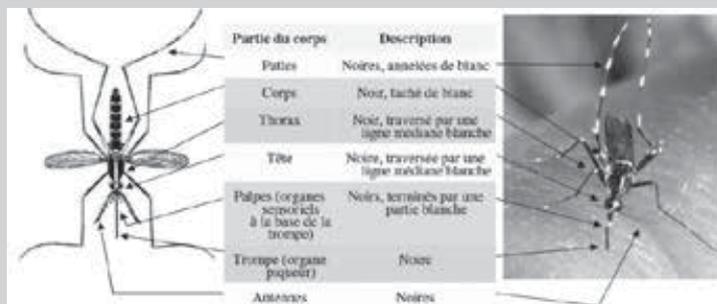
Si jusqu'à maintenant, Nivolas-Vermelle est relativement préservée, l'expansion du moustique tigre est rapide, à partir des centres urbains, qui sont aujourd'hui les plus touchés.

Voir la description ci-joint : taille inférieure à une pièce de 5c. Pattes et corps noir et blanc. Pique le jour, le matin et à la tombée de la nuit. Se déplace peu : un rayon de 150 à 200m, ce qui veut dire que c'est chez vous qu'il s'est reproduit. La femelle pond ses œufs en bordure d'une petite quantité d'eau et dès que l'eau vient à monter (arrosage, pluie...), les œufs éclosent et les larves se développent dans l'eau.

Éviter les eaux stagnantes : en particulier pas de coupelles sous les pots de fleurs, chéneaux mal nettoyés où il reste un peu d'eau, goulottes d'évacuations avec des résidus d'eau, jouets laissés sur la pelouse qui contiennent des petites quantités d'eau, bâches couvrant un tas de bois etc.... Attention les réserves d'eau de pluie sont un lieu idéal pour la reproduction : recouvrez les d'une moustiquaire.

Éventuellement agir sur les larves avec un insecticide. Faire confiance aux oiseaux - mésanges, hirondelles qui en gobent des quantités.

Pour en savoir plus : voir le site <https://moustigre.org/>



Amicale des golfeurs de Nivolas

Cette saison a commencé par des travaux. Tout d'abord un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leurs compétences :

- Nettoyer et remettre de l'ordre suite aux vandalismes gratuits : Matériel cassé, chaises brûlées, terrain labouré par des rodéos... tout ceci ayant fait l'objet d'un nouveau dépôt de plainte.
- Comme à chaque printemps il y a besoin d'élagage.
- De nouveaux clubs nous ont été donnés. Ils seront raccourcis pour être à la taille des enfants qui viennent aux initiations.

Pour les activités golfigues nous prévoyons :

- Changement du gazon synthétique, sous les tapis d'entraînement ; C'est la troisième fois que nous le remplaçons (2012 2017 et 2022)
- Les cibles vont être changées car elles sont bien cabossées. Nous avons récupéré des panneaux signalétiques rebutés par l'AREA. Un peu de découpe, de la peinture, l'installation et le tour est joué.
- Une sortie sur deux jours sur les golfs de Corençon et de La Chapelle en Vercors.
- La journée à Faramans
- L'initiation des enfants du centre aéré.
- Des soirées conviviales dites « entraînement saucisses ».

Marc Chavanne



Le JCNV retrouve un peu de couleurs !

Après deux saisons compliquées, le Club de Judo de Nivolas-Vermelle retrouve un peu de couleurs. D'un point de vue économique, l'adhésion cette année d'environ 120 membres (Adultes et Enfants), a donné au club un souffle financier.

Le Club comptant 2 salariés dans ses effectifs, il était important de remonter la pente après la pandémie. La saison prochaine, le Club espère pouvoir encore augmenter son effectif pour stabiliser ses finances et envisager un avenir serein. Si le club n'a pu faire de geste financier cette année, pour les parents, le partenariat du Club avec la région via le «PASS'SPORT» et le «PACK LOISIRS» leur a permis de bénéficier de réductions. Nul doute que ces opérations ont été un véritable coup de pouce pour l'inscription des enfants. Ces partenariats sont d'ailleurs en cours de reconduction pour la saison prochaine.

Au niveau sportif, le club a su également briller. Notamment avec ses équipes Minimes (2008/2009) et Benjamins (es) (2010/2011). Concernant les Minimes, Axelle GAYVALLET, Julie DIASPARRA et Ty DAVIS ont découvert pour leur 1ère année dans cette catégorie, les compétitions officielles. Ils se sont sélectionnés tous les 3 pour les Championnats Interdépartementaux. Les 2 filles sont même allées plus loin puisqu'elles ont combattu aux Championnats régionaux. Bravo à toutes les 2 !

Chez les Benjamins, le club a pu compter sur Zoé DAVIS qui s'est imposée dans sa catégorie aux Championnats Départementaux de Vaulx-Milieu. Chez les garçons, Axel ARBID-LOUIS a encore fait mieux



en remportant les Championnats Interdépartementaux le 8 mai dernier à Crolles. Au total chez les Benjamins, ce sont 3 judokas qui sont sélectionnés pour la dernière compétition de la saison réservée à cette catégorie. Une première pour le club qui au-delà de la victoire ou de la défaite est très fier de l'ensemble de ses compétiteurs chez les grands et également chez les plus petits. En effet, n'oublions pas de féliciter nos Baby-Judos et leur coach Chantal. Ils sont toujours très motivés pour participer aux compétitions interclubs ...

Mais le JCNV ce n'est pas juste un pôle de compétiteurs, c'est aussi du Loisir chez les plus jeunes comme chez les adultes avec la création cette année d'un cours Adultes le mercredi soir entre 19h30 et 21h. Le coach Jérémie ROBUR vous espère encore plus nombreux la saison prochaine pour vous faire découvrir les valeurs de ce sport. A noter, pour les plus grands, le club propose également des cours de TAISO (Exercices physiques) le samedi matin.

Si vous êtes encore hésitants, je vous invite à venir nous rencontrer au prochain Forum des associations de Nivolas. Des séances d'essais, gratuites et ouvertes à tous seront également proposées au mois de Septembre. On vous attend !!!!!



Club Sportif Nivolésien

honoré à Paris !

Mardi 10 mai notre club s'est vu remettre le trophée Philippe Séguin de la Fondation du Football. Les trophées Philippe Séguin sont un appel à candidature ouvert à l'ensemble des clubs affiliés FFF qui vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes dans le monde du football.

Le CSN avait déposé plusieurs dossiers en lien avec des actions mises en oeuvre tout au long de la saison et une de nos candidatures a été retenue parmi les quelque 300 enregistrées par la fondation. Deux représentants de notre club ont donc été conviés au siège de la fédération à Paris au mois de Mars pour défendre cette candidature devant un jury de 12 personnes issues du milieu du football, de journalistes ou de représentants de grands groupes français (St Gobain, la Française des Jeux). A l'issue de cette présentation les représentants du CSN ont de nouveau été conviés à Paris le 10 mai pour la cérémonie de remise des récompenses en présence de personnalités du football et des



médias comme Raymond Domenech, Laura Georges ou Nathalie Ianneta.

Ce trophée qui récompense une action mise en place par notre section féminine en lien avec la prison de Lyon Corbas valorise également les nombreuses actions éducatives que notre club met en place depuis de nombreuses saisons



et est un encouragement à poursuivre dans cette voie.

La sensibilisation aux diverses formes de handicap

2 belles journées se sont déroulées en avril dernier au stade des Muriers. Le 14 avril en soirée nous avons eu le plaisir d'accueillir l'équipe française des amputés qui a partagé le terrain avec nos joueurs U 17 et U 18 F.



Cette équipe représente la France lors de compétitions internationales réservées aux personnes amputées. Plusieurs de ses membres ont pris le temps de venir nous rendre visite et de partager leurs expériences avec nos licenciés et surtout de leur prouver que le football n'est pas qu'une compétition mais est avant tout un formidable outil de lien social et d'intégration.



Le 21 avril les enfants des IME de La Côte St André et de Meyrieu les Étangs sont venus partager une journée d'amitié et de plaisir avec nos jeunes joueurs et joueuses réunis pendant les vacances scolaires pour un stage.



Le stage de Pâques du club de foot de Nivolas

Le CS Nivolas a organisé son stage de Pâques qui est le troisième stage de vacances de la saison 2021/2022. La convivialité et la bonne humeur ont été le leitmotiv de cette semaine très chargée.

Le soleil a accompagné la trentaine de stagiaires dès mardi avec des jeux tactiques et ludiques sur le foot. Le mercredi une belle sortie au Lazer Game et au krappa Park ont fait le bonheur des stagiaires de 6 à 14 ans. Tandis que ce jeudi le CSN a reçu deux IME venant de La Côte St André et de Meyrieu les Etangs. « Cette journée tenait à cœur au club et à ses membres.



L'objectif était de faire vivre des moments uniques à nos jeunes» a réagi Clément Zulin organisateur de ce stage. La journée a été animée par des ateliers techniques et un tournoi mélangeant les jeunes personnes des IME, les stagiaires et les éducateurs des différentes structures. L'objectif a été atteint

sous une splendide journée où la convivialité et le partage ont été au rendez-vous... Les stagiaires ont même pu profiter d'une veillée au stade avec un tournoi FIFA à la clé... Enfin pour clôturer le stage les jeunes joueurs du CSN et des alentours ont pu s'affronter sous le signe du fair-play. Le club tient à

saluer ses encadrants : Typhaine Annequin, Samantha Annequin, Ludivine Brugel, Christian Folliaison, Jade Prouvost, Maeva Prouvost et Matteo Rossi. Le CSN va bientôt entamer ses portes ouvertes sur les catégories masculines, féminines, jeunes et seniors. Pour toute information : 06 30 85 45 18

Groupement féminin : la formation au cœur du projet

Nos équipes féminines se sont illustrées en cette fin de saison puisque notre équipe U13 a participé à la finale régionale à Feurs se classant 5ème sur 16 équipes devancée par l'Olympique lyonnais, l'AS Saint Étienne, le Grenoble foot 38 et le Clermont Foot.



Leurs aînées en catégorie U15 remportent brillamment leur championnat tandis que notre équipe U18 termine son championnat de ligue Auvergne Rhône Alpes à une excellente troisième place. Bravo à l'ensemble des nos joueuses et éducatrices qui prouvent semaines après semaines que le projet mis en place par le groupement féminin commence à porter ses fruits et laisse augurer de belles perspectives.

Le CSN recrute !!!

Vous souhaitez pratiquer le football dans un cadre convivial et familial, devenir éducateur ou dirigeant ?

Rejoignez-nous ! Renseignements 06 30 85 45 18

Journées Européennes du patrimoine

randonnée patrimoniale, touris'quête, balade contée...

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Fin de saison pour le tennis

Après les championnats de printemps où les équipes féminine et masculine étaient engagées. L'équipe fille en 2ème division de l'Isère n'a pas pu se maintenir avec 4 défaites. L'équipe garçon en 7ème division devrait se maintenir.



La cérémonie en mémoire de nos anciens dirigeants Manou Marmonnier et Serge Plantier nous a permis de nommer les courts extérieurs. Voici venu le temps de fêter cette fin de saison. Le 18 juin sur les courts de tennis

de Nivolas, nous nous sommes réunis enfants et adultes pour une après-midi et soirée tennis. Chaque adhérent, nouveau ou ancien, a pu partager sa passion avec un frère, une sœur, un papa, une maman et même un ami.



Gala de l'EGNV

Samedi 25 juin après-midi au gymnase

Gala du Judo

Samedi 25 juin matin au Dojo

Hatha Yoga Energie

Cours de Yoga pour adultes

Après une saison perturbée par la situation sanitaire, l'association est heureuse de reprendre un fonctionnement normal.



Le Hatha Yoga est accessible à tous.

Il contribue à la bonne santé en améliorant la condition physique et tonifiant le corps. Il apporte le bien-être, l'apaisement et permet d'augmenter les capacités respiratoires.

La pratique du Hatha Yoga participe à la meilleure connaissance et maîtrise de son corps.

Venez nous rejoindre.

Deux séances d'essai vous sont offertes pour découvrir l'activité.

- La reprise des cours aura lieu le mercredi 21 septembre 2022
- Une séance de 1h15 est proposée chaque semaine : Mercredi de 18h45 à 20h00

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez contacter : Isabelle (trésorière) au 06 70 99 25 02 ou Claudie (présidente) au 06 84 33 24 07. Vous pourrez, si vous le souhaitez, venir directement participer à une séance découverte à l'horaire indiqué. Adresse pour les séances : salle du foyer de Nivolas-Vermelle. Vous pourrez aussi nous rencontrer sur le stand du «forum des associations» qui aura lieu le 1^{er} samedi du mois de septembre 2022 à Nivolas-Vermelle.

Solution Mots Croisés n°142

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	E	S	A	R	C	O	N	N	E
2	E	N	T	R	E		B	O	A	S
3	P		A	V	I	S	E	E	S	
4	O	E	D	E	M	E	S		S	O
5	U	S	E		P	A	I	R	E	S
6	I	S		B	O	U	T	U	R	E
7	L	A	V	E	S		E	S		R
8	L	I	T	R	E	S		S	P	A
9	E	S	T	E	R		C	E	C	I
10	R			T	A	X	E	S		E

Alep Plein Air

Un soleil printanier pour la marche dans la nature

Décidément, la rando a le vent en poupe, puisque en dépit de nombreuses autres manifestations programmées dans les communes voisines plus de 300 randonneurs ont répondu à l'invitation de Marie-Hélène Reymond et de l'équipe de randonneurs de l'Alep Plein-Air.

Et ils ne l'ont pas regretté, car un soleil magnifique mettait en valeur les combes verdoyantes du Dauphiné des collines. Le printemps avait d'ailleurs invité des vrais tapis de fleurs, géraniums sauvages, muscaris des prés, sauges, marguerites, orchis, un vrai régal pour les yeux. A tel point qu'on en oubliait parfois le balisage pourtant fort bien fait.

Et pour ceux qui n'ont pu participer à la randonnée, ils peuvent en



permanence se rattraper sur les sentiers balisés par l'Alep Plein-Air pour le compte de la CAPI. Cartes de randos à se procurer dans les librairies ou à la Mairie.



La randonnée à Domessin

Ce dimanche 24 avril, l'ALEP Plein Air partait de Domessin (Savoie) pour une randonnée variée, champêtre avec ses altitudes modérées de 300 à 500 m, mais déjà un petit aspect montagnard car c'est l'avant Pays Savoyard au pied du Mont Grêle.

De jolies découvertes comme les Gorges et les cascades de La Loue au-dessus de La Bridoire, la vallée du Thiers parfumée à l'ail des ours, la maison des francs tireurs et partisans et l'oratoire de Bonne

Rencontre en place depuis 1745. Cette journée s'est passée sous le signe de l'amitié et de la joie de pouvoir enfin reprendre ces sympathiques randonnées autour de belles découvertes.

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite>
 mail : alep.rando@hotmail.com
 Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Gym de la retraite sportive.

Séance le vendredi matin au gymnase municipal de 10H30 à 11H30.

Pas de cours en juillet et août.
 Reprise des cours le 09/09/2022.

Renseignements au 04 74 27 92 00.

Le Sou des écoles

Retour sur la randonnée des saveurs

C'est avec un soleil printanier que le dimanche 10 Avril 580 vététistes et marcheurs se sont rendus au stade des Muriers pour le départ de la randonnée organisée par le Sou des Ecoles et l'EGNV.



Trois parcours pour les marcheurs 5, 10 et 15km et trois parcours VTT 26, 35 et 49km étaient proposés. Au retour tous les participants ont pu déguster saucissons à cuire et pommes de terre préparés sur place par les deux associations. Nous remercions vivement les quelques parents venus nous prêter main forte et nous regrettons qu'il n'y ait pas eu plus de volontaire.

Toutefois, le bilan de cette manifestation est positif sur le plan financier, ce qui permet de financer en partie les sorties scolaires de fin d'année :

- **PS, MS, GS** : Parcs des oiseaux Villars les Dombes le 17/05
- **CP, CE1 et CE1-CE2** : Parcs des oiseaux Villars les Dombes le 3/06
- **CM1 et CM2** : Zoo St Martin la Plaine le 20/05

Nous vous attendons nombreux pour la fête de l'école le 24 Juin.

Le centre de loisirs vient de se terminer

Clap de fin pour cette semaine du centre de loisirs animée par la Fraternelle à Nivolas-Vermelle. Pour la première fois, la municipalité a ouvert un centre de loisirs aux vacances de printemps, proposition qui a remporté un franc succès avec 24 places rapidement réservées.

Les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités sportives ainsi que profiter d'animations culturelles avec la bibliothèque municipale toujours dans le cadre du label «Terre de jeux 2024». Pour clore cette semaine en beauté, quelques élus de la commission Jeunesse et du bureau municipal ont assisté à une démonstration d'acrosport. Les enfants ont travaillé avec sérieux et persévérance pour proposer un spectacle de qualité. Les élus ont aussi partagé le goûter avec les enfants dans un moment de convivialité apprécié de tous sous un beau soleil de saison.



journée sans voiture

Sous l'impulsion de l'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENERgie), les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants, ont invité tous les enfants de l'école à venir à l'école en mode doux le vendredi 6 mai.

L'information a été transmise par le passage des jeunes élus dans chaque classe et la distribution de flyers dans les jours qui ont précédé. Un petit mot pour remercier les familles ayant fait l'effort de laisser la voiture au garage pour adopter un autre moyen de locomotion comme le vélo ou la trottinette. Le Maire Christian Beton a félicité les élèves en présence de Nathalie Paccini,



Conseillère déléguée à la jeunesse, Chantal Jacobs, Adjointe chargée du scolaire et Graziella Bertola-Boudinaud 1ère adjointe. Un diplôme a été décerné à chaque classe.

Jeu Enfant

Anagramme

Une anagramme est un mot formé en changeant de place les lettres d'un autre mot.

Par exemple, l'anagramme de chien est niche.

A toi de jouer ! Trouve les anagrammes des mots suivants :

1. Gare :
2. Barre :
3. Carte :
4. Arts :
5. Poires :
6. Lime :
7. Voyage :
8. Navire :

Réponses : 1-Rage ; 2-Arbre ; 3-Trace ; 4-Rats ; 5-Esport ; 6-Miel ; 7-Goyave ; 8-Avenir

Fête de l'école avec le Sou des écoles

Vendredi 24 juin en soirée

Le retour du Carnaval à l'école !

Ce vendredi matin, sous un soleil radieux, dans la cour de l'école retentissaient les cris de joie et les rires des enfants.

Costumés, les petits de l'école maternelle étaient venus défilé dans la cour de l'élémentaire où ils ont retrouvé de nombreuses princesses, quelques super héros, des chevaliers, des coccinelles et bien d'autres personnages qui font rêver les enfants. Un grand bravo aux ATSEM et aux enseignants de l'école maternelle qui ont joué le jeu du Carnaval avec de magnifiques costumes ! Dans les regards et les sourires des petits et des grands, on pouvait lire le plaisir de faire la fête sans contrainte sanitaire !



Affluence à la rando des saveurs

Ce dimanche 10 avril l'EGNV et le sou des écoles ont organisé avec succès la traditionnelle randonnée des saveurs. C'est avec un soleil printanier que dès le début de la matinée les vététistes et les marcheurs se sont rendus au stade des mûriers pour leur inscription.



580 participants avec 50% de marcheurs et 50% de vététistes ont parcouru sentiers et pistes pour la Rando/running, il était proposé 3 parcours : 5, 10 et 15 km avec la possibilité d'acheter des produits locaux. Pour les vététistes 3 parcours : 26, 35 et 49 km. Cette rando permet de découvrir une partie du village et de son patrimoine, les jolies communes et les bois l'entourant. Au retour tous les marcheurs et les vététistes étaient ravis de leur parcours. Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés au sou des écoles et aussi aux projets sportifs pour la gymnastique.